

la Creuse

N° 49 > juin / juillet / août 2011



P. 14

ACTIONS

Domotique : essayée
et approuvée



P. 16

ACTIONS

Insertion : des aides
pour se déplacer



P. 20

NATURE

Belles mais
envahissantes

■ DOSSIER

Budget 2011: constance et sérieux

page 7

16 Juillet > 8 Août 2011

26^e édition

VOIX d'été

en creuse

SAMEDI 16 JUILLET

Basiani

chœur d'hommes, polyphonies de Géorgie
église abbatiale Sainte-Valérie, Chambon-sur-Voueize

JEUDI 21 JUILLET

Coro Gabriel

chœur d'hommes de Sardaigne
église romane, Soumans

MARDI 26 JUILLET

Ensemble Candor Vocalis

chants de la renaissance française
église romane, Felletin

JEUDI 28 JUILLET

Ensemble Jacques Moderne

"de Naples à Madrid" Domenico Scarlatti
église abbatiale romane, Bénévent l'Abbaye

MERCREDI 3 AOUT

Anne Etchegoyen

chant basque
jardins de la Commanderie, Bourganouf

JEUDI 4 AOUT

Anne Etchegoyen

chant basque
église romane, Glénic

SAMEDI 6 AOUT

Norig

chant tzigane
église romane, Ahun

LUNDI 8 AOUT

Olga Pudova soprano colorature

orchestre à cordes de Saint-Pétersbourg
église abbatiale, Evaux-les-Bains



*Les Voix
de cristal*

Organisation et Presse :

ADIAM 23 > 05 44 30 24 55

www.adiam.creuse.com

Réservations : Office de Tourisme

de Guéret > 05 55 52 14 29

Tous les concerts sont à 21h



I DIAGONALES I

LE SAVEZ-VOUS ? p. 4 - 5

UN AGENT / UN MÉTIER p. 6

I DOSSIER I

BUDGET 2011 p. 7-13

I ACTIONS I

DOMOTIQUE :
ESSAYÉE ET APPROUVÉE p. 14-15INSERTION :
DES AIDES À LA MOBILITÉ p. 16-17CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES :
FLORILÈGE D'ACTIONS p. 18-19

I NATURE I

PLANTES EXOTIQUES :
BELLES, MAIS ENVAHISSANTES p. 20-21

I RACINES I

FELLETIN ET CHÉNÉRAILLES EN KIOSQUE p. 22

LES FICHES DU PATRIMOINE p. 23-24

I SORTIR I

L'AGENDA p. 25-29

I LIRE I

LES COUPS DE CŒUR DE LA BDC p. 30

I TRIBUNE LIBRE I

POLITIQUE : l'expression des groupes p. 31

Sans fléchir

Nous évoluons dans un contexte national bien particulier, où vous êtes nombreux à vivre difficilement le quotidien, sans véritable perspective que celle d'assurer l'essentiel, sans beaucoup d'espoir que les choses s'améliorent. La peur de l'avenir peut parfois atteindre jusqu'aux frontières du drame. J'en veux pour preuve les difficultés que vivent nos agriculteurs à l'échelon national et auxquelles personne, ici en Creuse, ne peut être insensible. Ces difficultés sont à l'origine de 400 suicides par an, démontrant que ce secteur d'activité est dans la plus grande souffrance.



Une collectivité comme votre Conseil Général, dont la principale des compétences est le social, mesure plus que toute autre les dégâts qu'un monde économique souvent d'une grande cruauté peut créer jusque dans nos campagnes. Ainsi cette année voit-elle encore croître le budget de l'action sociale, qui est en quelque sorte le reflet des difficultés de nos concitoyens.

Pour le Département, c'est une charge d'autant plus lourde que les compensations de l'Etat ne sont pas toujours au rendez-vous. Le budget primitif 2011 de votre collectivité aura donc été, une fois encore, difficile à élaborer. Nous avons toutefois choisi de maintenir le cap de ces dernières années. Une évolution de la fiscalité dans la limite de l'inflation annoncée, un recours à l'emprunt limité à nos capacités de remboursement, pour nourrir deux priorités : les aménagements structurants et l'action sociale. Ainsi nous faisons le choix de préparer l'avenir tout en assumant au quotidien notre rôle de collectivité de proximité.

Comme vous le lirez plus en détail dans le dossier que votre magazine consacre au budget départemental 2011, nous ne fléchissons pas sous le poids des difficultés mais réaffirmons notre solidarité et notre responsabilité, avec et pour les Creusois.

Bonne lecture,

Jean-Jacques LOZACH
Sénateur de la Creuse
Président du Conseil Général

la Creuse
LE MAGAZINE

Numéro de Juin/Juillet/Août 2011.

Magazine édité par le Conseil Général
Hôtel du Département - BP 250
23011 GUERET Cedex
Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23
Fax : +33 (0) 5 44 30 23 29
Site Internet : www.creuse.fr

ISSN 1632-9864

Dépôt légal : à parution.

La réalisation de ce numéro du "Magazine de la Creuse" a coûté 0,11€ (0,65 F) par habitant.

Directeur de la publication : Eric JEANSANNETAS.

Responsable de la rédaction : Jean-Luc OZIOL.

Maquette : Lydie VIALATOU.

Textes : Delphine BONNIN, Jean-Luc OZIOL,
Conservation du Patrimoine (fiches du patrimoine),
Bibliothèque Départementale de la Creuse
(coups de cœur de la BDC).

Photos : Simon PAROUTY,
Conservation du Patrimoine (fiches du patrimoine),
CPIE des Pays Creusois (Rubrique Nature).

Impression : Fabrègue Imprimeur
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE.

Distribution : La Poste.

Tirage : 63.000 exemplaires.



POUR RECEVOIR
le Magazine de la Creuse

Le Magazine de la Creuse est distribué par La Poste dans toutes les boîtes aux lettres du département. Il peut arriver que vous ou un proche ne le receviez pas normalement. Dans ce cas, contactez-nous au Service Communication (05 44 30 23 13) en indiquant votre adresse.

le Savez-vous ?



LE CONSEIL GÉNÉRAL

AIDE SES SPORTIFS

Le fonds départemental d'aide aux sportifs de bon niveau du Conseil Général vise à aider prioritairement les athlètes de moins de 25 ans évoluant aux portes du haut niveau et pratiquant une activité, reconnue comme telle par la Commission Nationale du Sport de Haut Niveau. Cette participation financière intervient pour accompagner les athlètes ne bénéficiant pas des aides de l'Etat ou du Conseil Régional, ou pour les compléter dans le cas où elles seraient jugées insuffisantes.

C'est ainsi qu'à l'occasion de la Commission permanente du 20 mai dernier, 36 athlètes représentant 15 fédérations différentes ont été aidés par l'intermédiaire de ce fonds, pour un total de 14.250€. À noter que si les cyclistes (route et VTT) se taillent toujours une part importante dans ces dossiers concernant les sportifs de bon niveau, la diversité des disciplines s'accroît, suivant notamment l'évolution des structures telles que les classes sportives dans les collèges, dispositif dans lequel le Conseil Général est également impliqué.

Depuis la création du fonds en 1995, plus de 640 dossiers ont été subventionnés représentant 25 fédérations sportives pour un montant total de plus de 250.000€.



Les bornes du « Sentier des peintres », à Crozant, ont été installées au printemps. Elles offrent un nouveau regard sur les paysages et la peinture paysagère.

VALLÉE DE LA CREUSE

Sur les pas des peintres

La Communauté de communes du Pays Dunois vient d'aménager un sentier d'interprétation à Crozant ; Fresselines est aussi prévu.

ALLER sur les pas des peintres, s'y perdre et s'y retrouver, voir les mêmes choses et en imaginer d'autres. Le site de la vallée des deux Creuses à Fresselines et celui de la vallée de la Creuse et de la Sédelle à Crozant offrent ou vont offrir désormais une autre manière de découvrir ces paysages, à travers deux sentiers d'interprétation balisés et équipés d'un mobilier – borne originale, fondue dans le paysage et en même temps riche de contenu.

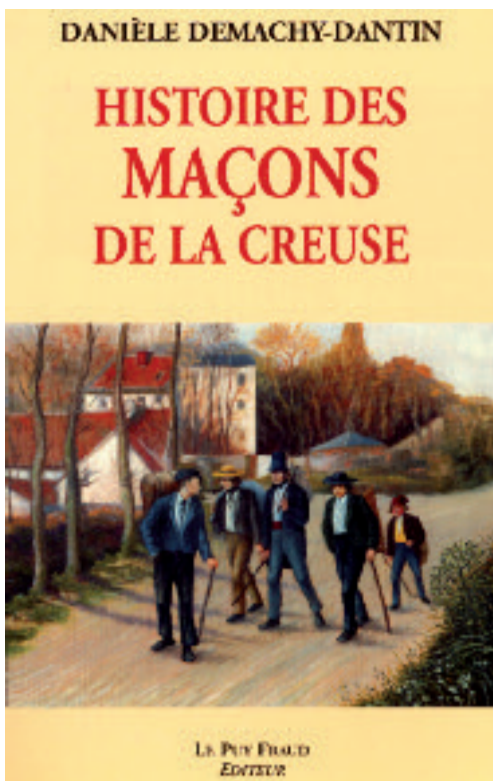
La Communauté de communes du Pays Dunois, qui est impliquée dans une réflexion globale sur la valorisation de la Vallée des Peintres, est à l'origine de cette première réalisation. Premier de cordée de ces aménagements, le sentier d'interprétation dit « Sentier des peintres », à Crozant. Ce circuit en boucle de 3,5 kilomètres irrigue le site classé de la vallée de la Creuse à son confluent avec la Sédelle. Il est désormais ponctué de 10 « marque-pages », mobiliers à la fois facilement reconnaissables et très rapidement fondus dans le paysage, dès lors que les pas des visiteurs les en éloignent. Ces bornes permettent de découvrir l'école de Crozant, les paysages réels et leurs interprétations. Ils ouvrent aussi vers d'autres sentiers où chacun pourra dénicher son propre paysage et se l'approprier.

Dans le même registre, 7 autres bornes vont être installées sur le sentier d'interprétation dit « Dans les pas de Monet », à Fresselines, sur les 3 kilomètres de la boucle historiquement connue comme le sentier du confluent des deux Creuses. Une nouvelle façon de regarder « sa » Creuse, à découvrir dès cet été.

MAÇONS DE LA CREUSE

Une histoire revisitée Notre mémoire enrichie

Danièle Demachy-Dantin vient de rééditer son ouvrage *Histoire des maçons de la Creuse*, dans une version actualisée et enrichie de nouveaux documents.



LES maçons de la Creuse. A-t-on déjà tout dit sur eux ? Certainement pas. Leur histoire, indissociable de l'identité des Creusois d'aujourd'hui, de leur façon de vivre, de penser et même d'espérer, cette histoire-là peut se réécrire à l'envi, au gré de la mise au jour de nouveaux documents, qui viennent enrichir la mémoire et aident à mieux comprendre la Creuse actuelle. C'est ce travail auquel s'est consacrée Danièle Demachy-Dantin. L'auteure, en effet, avait déjà écrit *Histoire des maçons de la Creuse* en 1998. L'ouvrage avait rencontré un immense succès et le voici réédité aujourd'hui, enrichi de nouveaux documents.

Danièle Demachy-Dantin retrace la naissance du mouvement, suit les itinéraires empruntés par les maçons jusqu'à Lyon ou Paris,

évoque leur vie quotidienne, sur les chantiers mais aussi dans leurs chambrées insalubres, et brosse un portrait de celui qui demeure la figure emblématique de ces hommes rudes, Martin Nadaud. L'auteure ne néglige pas pour autant ceux qui, restés au pays, devaient vivre sur une terre blessée et s'attarde sur les conséquences sociales, économiques et psychologiques de cet important flux migratoire.

Au-delà de l'histoire, cette nouvelle édition s'applique à montrer ce qu'il reste aujourd'hui de cet héritage culturel, technique, artisanal, et souligne la façon dont ce patrimoine est valorisé.

Originaire de la Picardie, Danièle Demachy-Dantin est arrivée dans la Creuse il y a plus de trente ans. Elle a d'abord travaillé comme journaliste avant de se consacrer à la peinture (elle possède un atelier et une galerie à Fresselines, au confluent des deux Creuses). Quand elle ne peint pas, elle écrit, en premier lieu sur une région dont elle est totalement éprise. Son *Histoire des maçons de la Creuse*, préfacée par Michel Vergnier, s'inscrit dans sa passion pour ce territoire. Elle est à redécouvrir.

HISTOIRE DES MAÇONS DE LA CREUSE – EDITIONS LE PUY FRAUD – 384 PAGES – 19€

le Savez-vous ?



RÉFLÉCHIR SUR LA RÉVOLTE

Après trois sessions tenues au Domaine de La Marge, l'Université libre d'été organisée par l'universitaire Jean-Michel Dauriac, en partenariat avec la municipalité de Chéniers, le Conseil Général et le Conseil Régional, s'installera cette année au Moulin de Piot (commune de Chéniers), pour s'ouvrir au public. Il faut dire que le thème « Peuples et révoltes – Hier et aujourd'hui, ici et ailleurs », considérablement nourri par les événements du début de l'année 2011 comme la Révolution du Jasmin en Tunisie (notre photo), mérite d'associer le plus grand nombre à la compréhension de ces mouvements.

Ainsi donc, après une semaine de travaux à huis clos, le Moulin de Piot s'ouvrira-t-il gratuitement aux visiteurs, les 29, 30 et 31 juillet. Au programme, des conférences et ateliers sur la révolte dans l'espace (Amérique latine et monde arabe) et la révolte dans le temps (paysan et urbain, femmes et hommes), mais aussi une table ronde sur la révolte des territoires, des soirées ciné-club, un forum associatif, des animations, etc. Et comme la table n'est pas toujours ronde, elle pourra se faire batteuse et réunir dans la convivialité toutes les formes d'aspiration à la liberté.

INFO + : MOULIN DE PIOT, À CHÉNIERS

TÉL. 05 55 62 80 90

INTERNET : WWW.MOULINDEPIOT.COM

COURLIEL : MOULIN-DE-PIOT@ORANGE.FR



Lors de ses visites, Renaud effectue des prélèvements et mesure le rendement de la station.

UN AGENT – UN MÉTIER

Renaud, technicien assainissement

En inspectant régulièrement les stations d'épuration, Renaud peut conseiller les exploitants et leur proposer des améliorations techniques conformes aux exigences environnementales.

À chacune de ses visites de terrain, Renaud est bien chargé : deux appareils encombrants, le débitmètre et le préleveur, l'accompagnent dans tous ses déplacements. Comme ses collègues du Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration (SATESE), il écumé les quelques deux cents stations d'épuration du département situées en milieu rural, pour s'assurer de leur bonne marche.

AMÉLIORER LE FONCTIONNEMENT DES STATIONS

S'il ne se destinait pas forcément au secteur de l'assainissement, Renaud avait deux objectifs professionnels bien affirmés, qu'il a réussi à concilier au Conseil Général de la Creuse. Animé d'un réel sens du service public, il n'envisageait pas de travailler dans une structure privée. « Pour moi, intégrer la fonction publique est une réelle vocation. J'aime la liberté que nous avons, de faire un travail de qualité et de pouvoir passer du temps sur un dossier sans être enfermé dans une logique de rentabilité pure ».

Avec un DESS de gestion des milieux aquatiques en poche, notre technicien est particulièrement sensible aux questions environnementales. Il a toutefois changé d'horizon. Il fréquente désormais lagunages et bassins de décantation, après avoir délaissé les rivières pour les eaux

usées. En passant du grand cycle de l'eau au petit, Renaud n'a pas le sentiment de s'être trompé de voie : les eaux que nous salissons par nos activités humaines doivent être épurées et débarrassées de leurs effluents, avant leur rejet dans le milieu naturel.

Dès 1975, dans la Creuse, la création du SATESE avait pour vocation d'apporter un soutien technique aux exploitants des installations d'assainissement collectif. Avec la loi sur l'eau de 2006, cette compétence départementale devient obligatoire. Dans le cadre de sa mission d'assistance technique aux communes rurales, Renaud contrôle le bon fonctionnement des installations et prodigue aux exploitants des conseils techniques pour l'améliorer. Il se livre toute l'année à une véritable tournée d'inspection, pour vérifier la rapidité de traitement, le rendement, mais aussi la qualité des eaux rejetées. Notre expert évalue la bonne santé de ces stations à grands renforts de prélèvements, tests et analyses des eaux en sortie de station ou sondes pour contrôler l'aération des boues actives.

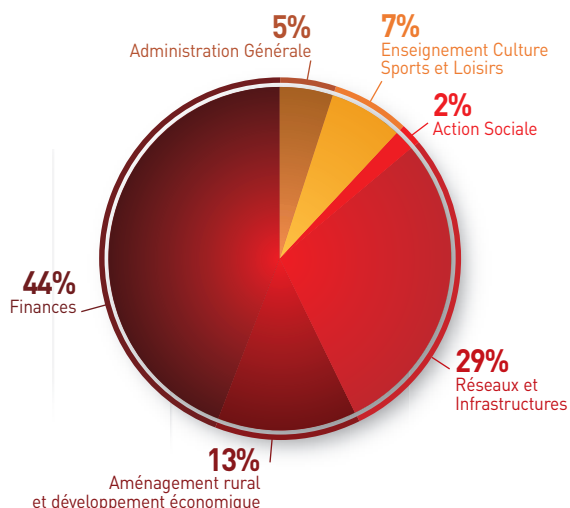
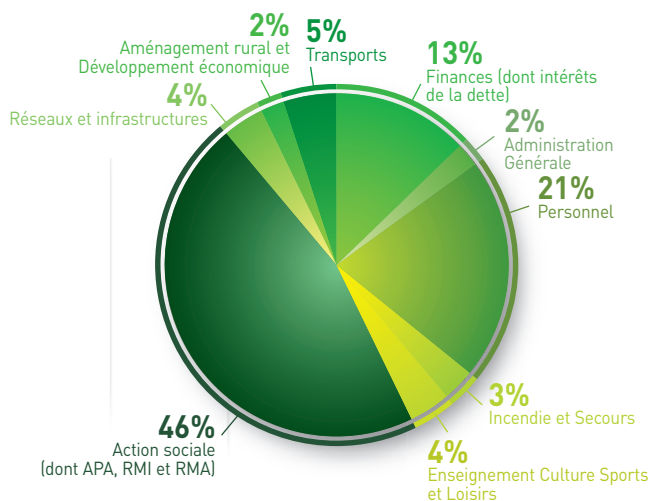
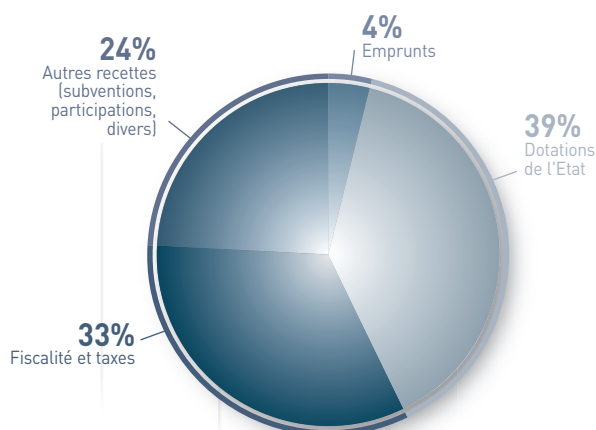
Cette technicité n'est d'ailleurs pas pour lui déplaire, comme la recherche des solutions adaptées permettant de concilier les problématiques de nos territoires ruraux, à l'habitat dispersé, avec les exigences réglementaires. Quant aux odeurs désagréables, Renaud n'y fait plus attention depuis longtemps, même s'il prend bien garde à ne pas trébucher dans un lagunage ! ■

BUDGET 2011

Garder le cap

Dans un contexte financier qui demeure âpre malgré l'apparition de deux fonds de compensation en faveur des départements les plus fragiles, le budget primitif 2011 du Conseil Général de la Creuse maintient le cap fixé depuis plusieurs années : recours modéré à l'emprunt et fiscalité contenue en-deçà de l'inflation. Les priorités du Département demeurent les mêmes : maintenir un effort d'investissement conséquent, notamment dans le domaine routier, et développer les solidarités en direction des plus faibles, premières victimes des temps difficiles que traverse l'économie nationale.

BUDGET PRIMITIF 2011

Les dépenses d'investissement
58 590 919 €Les dépenses du fonctionnement
174 437 456 €Les recettes du département
233 028 375 €

Ça tient,

Le budget primitif 2011 du Conseil Général d'investissement. Le Département a une nouvelle fiscalité et du recours à l'emprunt, priorité mais structurants.

POUR l'instant, ça tient, ça passe. C'est ce qu'on se dit, année après année, sur fond de crise économique et sous la pression du célèbre « effet de ciseau » : l'initiative départementale coincée entre l'augmentation de ses dépenses obligatoires et l'évolution insuffisante des recettes, notamment de compensation. Ça tient, ça passe, mais la préparation du budget primitif 2011 aura été un nouveau casse-tête. Il est toutefois à noter que cette année aura été marquée par une « bonne » nouvelle : la création par l'Etat de deux fonds de compensation en faveur des départements fragiles. Cependant, quand on sait qu'un de ces deux fonds n'est pas alimenté par l'Etat mais par les départements les plus favorisés, tandis que l'autre, celui financé par l'Etat, n'est qu'exceptionnel, il y a de quoi justifier les guillemets à « bonne » nouvelle. Sans compter que devoir compter sur ce genre de compensation, c'est faire partie des départements en difficultés, ce qui fait encore plus relativiser la « bonne » nouvelle.

Malheureusement ou heureusement pour elle, la Creuse a l'habitude. Alors que de nombreux départements ont choisi de tailler dans le vif et de réduire leurs subventions, notamment en direction des associations, le Conseil général a choisi de maintenir le niveau de ses interventions en faveur de ces structures qui font la vie et le lien social sur notre territoire. Alors que d'autres s'enfoncent dans un endettement qui augure des lendemains qui déchantent, la Creuse figure parmi les bons élèves en matière d'endettement par habitant et continue de ne recourir à l'emprunt qu'en-deçà de la limite reconnue comme raisonnable par la Chambre régionale des Comptes. Enfin, alors que la tentation



L'action sociale demeure le chapitre principal des dépenses de fonctionnement du Conseil Général, qui a toutefois décidé de maintenir son effort dans le domaine des investissements routiers.

FISCALITÉ : AUTONOMIE LIMITÉE

Avec le budget primitif 2011, deux taxes disparaissent de l'arsenal fiscal dont disposaient jusqu'alors les départements pour décider des moyens à donner à leur politique. Après la disparition de la taxe professionnelle l'an dernier, le Conseil général ne touchera plus ni taxe d'habitation, ni taxe sur le foncier non bâti.

Le Département recevra une somme supposée compenser le manque à gagner. En règle générale, ces compensations évoluent assez peu et il est à craindre qu'elles ne s'érodent au fil des exercices budgétaires à venir.

L'Assemblée départementale n'a donc eu à se prononcer que sur le taux d'imposition de la dernière taxe restant à sa disposition, celle qui concerne le foncier bâti. En choisissant de rester en-deçà de l'inflation annoncée par Bercy, le Conseil Général fait ainsi passer le taux de la taxe sur les propriétés bâties de 18,39% à 18,72%. La recette escomptée pour cette taxe est de 18.399.890€.

DEUX FONDS EN QUESTION

Les départements sont nombreux à se plaindre de l'insuffisance des compensations de l'Etat aux transferts de charges. Cette grogne s'est même manifestée à l'unanimité lors du 80^{ème} Congrès de l'ADF (assemblée des départements de France), avec une résolution affirmant les craintes de non compensation à l'euro près des dépenses obligatoires des départements, en particulier autour des trois grandes allocations : APA, PCH et RSA.

Pour y répondre, l'Etat a créé deux fonds de compensation : l'un, exceptionnel, de soutien aux départements en difficulté ; l'autre de péréquation des droits de mutation à titre onéreux, dans le cadre duquel 26 départements parmi les plus riches ont financé une compensation en direction de 71 autres collectivités.

Le Conseil Général de la Creuse émergera à ces deux fonds, à hauteur de 2,8M€ sur le premier et de 5,7M€ sur le second. Pas de quoi effacer l'ardoise de 84,5M€ accumulée depuis 2002...

ça passe

s'élève à 233M€, dont 51,8M€ à la section
vive fois joué serré : limitation de la pression
tenue au social et aux investissements

était grande d'appuyer un peu plus fort sur la seule ressource fiscale désormais à la disposition des conseils généraux (voir par ailleurs), l'Assemblée départementale s'est prononcée majoritairement pour une évolution de la taxe sur le foncier bâti inférieure à l'inflation annoncée.

NÉCESSAIRE SOLIDARITÉ

Pour autant, la Creuse n'échappe pas aux actuelles difficultés et les attentes sociales résultant de la souffrance économique forment des cortèges trop importants pour ne pas peser sur le plan budgétaire. Le Conseil Général de la Creuse s'applique donc à y répondre et réaffirme son attachement à la solidarité, tout en misant sur l'avenir.

Le budget primitif 2011 s'établit ainsi à un peu plus de 233M€ (contre 223,7M€ en 2010), dont 51,8M€ consacrés à l'investissement (contre 44,9M€ en 2010). On notera d'ailleurs que l'augmentation du budget est consacrée pour plus des deux tiers au seul investissement. Pour ces équipements nouveaux, on notera que les investissements routiers restent stables par rapport à 2010, après plusieurs années d'augmentation régulière. Pour les dépenses de fonctionnement, les évolutions les plus marquantes concernent : l'action sociale, dont le montant progresse de 3,2M€ par rapport à 2010 (+3,8M€ de 2009 à 2010) ; la masse salariale, qui devient très conséquente depuis que le Département compte plus de 1.000 agents (transferts de personnels de l'État) ; l'entretien de la voirie départementale, dont le coût a été alourdi une fois encore par les effets de l'hiver. ■

TOURISME : 947.000 €



L'Agence de Développement et de Réservation Touristiques (ADRT23), a pour mission de mettre en œuvre les politiques définies par le Schéma départemental de développement touristique voté par le Conseil Général. À ce titre, le Département en est le

financeur quasi exclusif. La subvention votée par l'assemblée départementale s'élève à 947.000€, en diminution d'un peu plus de 20.000€ par rapport à 2010.

ETANG DES LANDES : LE DÉBUT DES GRANDS INVESTISSEMENTS



2011 sera l'année du lancement des grands investissements sur le site de la Réserve de l'étang des Landes, propriété du Conseil Général. Cette année, il est prévu de réaliser le nouveau parking pour les visiteurs,

le cheminement de liaison entre ce parking et l'étang, ainsi que la réhabilitation de la grange, qui abritera les bureaux provisoires pour le personnel pendant la seconde étape, c'est-à-dire la réhabilitation de la garderie pour en faire la Maison de la Réserve (objectif fin 2012). 355.000€ d'investissements sont prévus en 2011, auxquels il faut ajouter près de 200.000€ en fonctionnement pour les missions prévues dans le plan de gestion du site.

LABO DÉPARTEMENTAL : UNE PRÉVISION DE 2,8M€



Le Laboratoire départemental d'analyses d'Ajain fait l'objet d'un budget spécifique que le Conseil Général vient abonder en recettes pour l'équilibrer. Une prévision d'un peu plus de 2,6M€ a été votée par l'assemblée départementale, réclamant une participation du Département à hauteur de 789.827€, en nette diminution par rapport à 2010. À l'origine de cette baisse, celle des frais de personnel (-2,7%) résultant de la nouvelle organisation. Par ailleurs, le développement de l'activité commerciale dans certains secteurs laisse espérer des recettes supplémentaires.



ROUTES DÉPARTEMENTALES

L'effort est

Avec plus de 16M€ d'investissements sur les routes, le Département a établi un nouveau record. 2011 est à la

La volonté du Conseil Général de contribuer à maintenir un réseau routier départemental de bonne qualité ne se dément pas en 2011. Avec une enveloppe de près de 16M€, le Département maintient un effort conséquent, eu égard au contexte financier.

Par ailleurs, l'exercice 2011 voit une nouvelle augmentation de la section de fonctionnement (+1,15%), après celle très significative de 2010. Pour l'entretien courant de la voirie proprement dit (petits travaux, interventions sur les ouvrages d'art, interventions paysagères, etc.), le Conseil Général prévoit 4,3M€ contre 4,2M€ en 2010, tandis que l'enveloppe proposée au titre du service hivernal s'élève à 1,9M€, contre 1,88M€ l'an dernier. Chacun aura compris que les rigueurs de cet hiver et les interventions régulières des équipes sur le terrain auront eu, cette année encore, un coût « hors normes ».

Pour en revenir aux 16M€ prévus au budget d'investissement routier 2011, on s'intéressera plus particulièrement aux actions suivantes :

Programme routier d'intérêt régional (PRIR) : C'est le programme de l'axe Est Limousin, que l'on appelle également axe Nord-Sud en Creuse, résultant d'un partenariat entre le Conseil Général et le Conseil Régional, pour lequel 60M€ d'investissements ont été prévus sur 15 ans. Cela concerne aussi la RD941 (ex-RN141).



Sur l'axe Est Limousin, qui émerge au programme routier d'intérêt régional au même titre que la RD941, le chantier de la RD997 à la Ville-du-Bois, au Nord de Chénérailles, est terminé. Dans la foulée a commencé l'opération concernant la RD990, au Sud de Chénérailles, entre l'étang des Moines et Létrieux.



La rectification des virages de la Combe Molle (communes de Mautes et Saint-Bard) constituait un chantier lourd sur la RD941 : entamée en 2010, cette opération sera achevée cet été.

maintenu

routes départementales, le budget 2010 même hauteur.

Pour 2011 et un montant de plus de 5,7M€ de finances départementales, les travaux concerneront : sur la RD941, la rectification des virages de la Combe Molle, communes de Mautes et Saint-Bard ; sur la RD997, l'aménagement entre Chénérailles et le lieu-dit La Ville du Bois, commune de Saint-Chabrais ; sur la RD990, l'aménagement entre l'étang des Moines et Létrieux, commune d'Issoudun-Létrieux.

Parallèlement à ces opérations, la Direction des Routes du Conseil Général planche très sérieusement sur les études des opérations futures ; en effet, une montée en charge du PRIR est prévue pour les prochaines années, en particulier pour la RD941, avec l'objectif d'engager environ 10M€ par an.

Autres programmes : L'année 2011 ne verra pas de grosse opération au titre du PRID (programme routier d'intérêt départemental), les crédits étant affectés à l'ensemble des principales routes départementales réclamant des travaux, soit au titre des grosses réparations, soit pour les traverses de bourgs, soit au titre des programmes d'axes. Au total, c'est une enveloppe de plus de 9M€ qui sera répartie de la manière suivante : 2,7M€ pour les grosses réparations aux chaussées, 1,6M€ pour les traverses de bourgs, 3,5M€ pour les programmes d'axes, 0,9M€ pour les ouvrages d'art, 0,5M€ pour les aménagements de sécurité. ■

TRANSPORTS : PLUS DE 8,9M€



Le budget des Transports évolue sans cesse à la hausse pour des raisons notamment d'adaptation à la réglementation, même si cette hausse est maîtrisée dans toute la mesure du possible. En 2010, il atteignait 8,78M€. Il sera cette année de 8,96M€ dont presque 7M€ pour

les seules dépenses liées à la prise en charge des transports scolaires. Rappelons que le Conseil Général finance les dépenses liées au transport des élèves à 85%.

Le budget des Transports comporte également la prise en charge des élèves handicapés (400.000€), des déplacements dans le cadre du sport scolaire (200.000€), mais aussi le financement des lignes régulières de transports de voyageurs et le système du transport à la demande (TAD) en place dans un certain nombre de communes.

Outre ces données budgétaires qui relèvent exclusivement du fonctionnement, 60.000€ sont également prévus en investissement pour l'implantation d'une douzaine d'abribus neufs.

INCENDIE ET SECOURS : 5,6M€ POUR LE SDIS



Si l'État exerce son autorité sur le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) pour tout ce qui concerne le champ opérationnel et les missions de prévention, le financement de ce service indispensable à la sécurité de la popula-

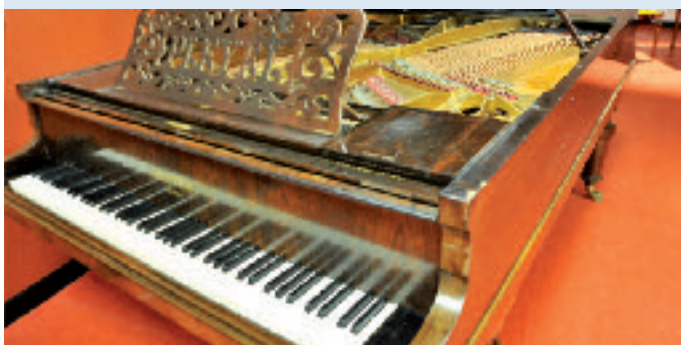
tion provient des cotisations des collectivités du département : le Conseil Général pour moitié, l'ensemble des communes et des communautés de communes pour l'autre moitié.

Lors du vote du budget primitif 2010, la participation départementale s'élevait à 5,2M€. La participation 2011, avec une actualisation de +7,7%, atteint 5,6M€. Devant cette nouvelle augmentation, s'ajoutant à celles des années précédentes d'ailleurs relevées par la Chambre régionale des Comptes, un audit de gestion est diligenté par le SDIS, dont les résultats devraient être connus dans les prochains mois.

ET AUSSI...

La lecture publique est une compétence essentielle du Conseil Général dans le domaine culturel, qu'assure la **Bibliothèque Départementale de la Creuse** pour la diffusion du livre. Son budget 2011 s'élève à un peu plus de 1,1M€, permettant les acquisitions de documentation prévues au plan de développement de la lecture publique.

La **Conservation Départementale du Patrimoine**, avec un budget d'investissement de 403.000€ et une section de fonctionnement de 538.196€, voit son action maintenue, notamment dans le domaine des publications. Il est proposé en 2011 la réalisation de l'ouvrage « Patrimoine industriel de la Creuse » et la sortie de 8 nouveaux livrets de la collection « Patrimoine de nos villages ».



Le **Conservatoire départemental Émile Goué**, avec son statut de syndicat mixte, réunit le Département et les communes. Il est à noter la progression des effectifs, puisque la barre des 1.000 cours donnés a été franchie, tandis que les exercices budgétaires 2009 et 2010 se sont traduits par des excédents. Pour le budget 2011 du Conservatoire, le Conseil Général verse une participation de près de 1,7M€ (inchangée), sur un total d'un peu plus de 2M€.

Les **Archives Départementales de la Creuse** disposeront d'un budget global de 762.200€, en très légère baisse.

La **Cité internationale de la Tapisserie et des Arts tissés** gère désormais le Musée départemental. S'appuyant sur un syndicat mixte, elle bénéficie de soutiens financiers de la Région, du Département et de la Communauté de communes d'Aubusson-Felletin, ainsi que d'un partenariat technique et financier de l'Etat. Elle disposera d'un budget de 2,2M€ en 2011. Le Conseil Général contribue à hauteur de 653.000€, dont 412.000€ de participation statutaire au fonctionnement et divers engagements en matière d'investissement.



SOCIAL

Fabriquer du vivre ensemble

Le Conseil Général réaffirme l'action sociale demeurant l'échelon territorial incontournable aux difficultés du quotidien.

L'ACTION sociale constitue ce qu'on appelle le « cœur de métier » du Département, collectivité de proximité par excellence. Ce souci de la proximité, le Conseil Général s'applique à le conforter à partir de ses structures décentralisées (les UTAS) réparties sur l'ensemble du territoire départemental.

Fabriquer du vivre ensemble est un défi quotidien des services sociaux du Conseil Général, en particulier dans la période de difficultés que traverse notre pays, et l'action sociale constitue donc un domaine prioritaire de l'action départementale, ce qu'attestent les chiffres : en dehors des frais de personnel qui y sont attachés, elle représente, en effet, 46% des dépenses de fonctionnement du budget primitif 2011 (plus de 78M€).

Sur cette enveloppe de l'action sociale, les principaux secteurs concernés sont les suivants :

Famille et Enfance : 9.803.350€. Ce secteur concerne notamment les prestations d'aide sociale à l'enfance, qui comprennent l'aide à domicile par l'intervention d'une travailleuse familiale, le financement d'un service d'action éducative en milieu ouvert, des actions de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté, l'entretien et l'hébergement des mères isolées avec leurs enfants, le financement du dispositif d'accueil des enfants confiés (maisons d'enfants, centre départemental de l'enfance et de la famille, etc.). Ce secteur concerne également les rémunérations des assistants familiaux (3,6M€), qui constituent le poste le plus important.



Le Conseil Général reste mobilisé sur sa compétence première, le social, qu'il s'agisse de l'insertion ou du développement de la domotique pour le maintien à domicile des personnes dépendantes

nsemble

comme une de ses grandes priorités,
able pour tous ceux qui sont confrontés

Personnes handicapées : 18.299.250€. Il s'agit de la prise en compte des prestations accordées en vue du maintien à domicile telles que les aides ménagères, les repas (à domicile ou en foyer) et les aides relatives au placement familial ou en établissement.

Personnes âgées : 3.498.900€. Il s'agit des actions afférentes à l'hébergement des personnes âgées dans les établissements et les familles d'accueil et aux services de maintien à domicile (repas, aides ménagères).

Personnes dépendantes : 26.224.900€. Il s'agit notamment de couvrir les dépenses liées à l'APA (à domicile ou en établissement), ainsi que celles liées à la coordination départementale (CLIC, CODERPA) et au déploiement des packs domotiques. Les dépenses liées à l'APA poursuivent leur progression, avec 24,9M€ dont 15M€ au seul titre de l'APA à domicile. La dépense relative au déploiement des packs domotiques sera de 462.540€ en 2011, très nettement supérieure à 2010 (192.725€) en raison de la montée en charge du dispositif.

Revenu de Solidarité active : 13.510.000€. Le montant des allocations RSA s'élève à 12M€. Hormis les crédits relatifs à l'allocation, les autres dépenses restent à leur niveau de 2010. À noter que le programme départemental d'insertion (PDI), qui permet de mettre en œuvre différentes actions d'insertion sociale et professionnelle, mobilise une enveloppe d'un montant d'un peu plus de 1,2M€, constante par rapport aux années antérieures et bénéficiant de 290.000€ de fonds européens. ■

ET AUSSI...



L'année 2011 s'inscrit dans la continuité d'une action départementale résolue en faveur de l'éducation des jeunes Creusois. Plus de 2M€ de dépenses d'investissement dans les collèges (travaux et équipements) et 6,8M€ de fonctionnement, cela donne une enveloppe très conséquente en faveur de l'éducation.

Outre les bourses départementales du second degré (241.000€), les subventions aux associations (103.000€) et sa participation aux activités péri ou extra scolaires (71.000€), le Département assure le fonctionnement des collèges (1,5M€) et leur attribue également une dotation d'équipement (730.000€). S'agissant de la programmation des travaux dans les établissements, les principales opérations 2011 sont les suivantes :

Bonnat : 108.000€ pour le remplacement des menuiseries extérieures et l'amélioration de la cuisine ;

Bourganeuf : 100.500€ pour poursuivre le remplacement des menuiseries extérieures et divers petits travaux ;

Chambon-sur-Voueize : 51.000€ pour la réfection de la distribution d'eau chaude et la modification des toilettes ;

Châtelus-Malvaleix : 100.000€ pour la création d'un préau ;

Chénérailles : 244.450€ pour le programme de réfection complète de la cuisine et divers petits travaux ;

Crocq : 58.000€ pour le remplacement de menuiseries extérieures ;

Felletin : 406.000€ pour la réfection complète de la cuisine et divers petits travaux ;

Martin Nadaud Guéret : 12.000€ pour divers travaux ;

Jules Marouzeau Guéret : 96.000€ pour divers travaux ;

Saint-Vaury : 671.000€ pour l'extension de la cuisine et la restructuration du gymnase.





DOMOTIQUE

L'essayer, c'est l'adopter

Avec le pack domotique, le Conseil Général de la Creuse ne se contente pas de miser sur les nouvelles technologies mais les rend accessibles au plus grand nombre. Retour sur un projet innovant.

CELA fait bientôt un an que la domotique est entrée dans des foyers creusois. Ce dispositif, voulu et mis en place par le Conseil Général, augure d'un réel changement d'ère pour le maintien à domicile des personnes âgées dépendantes, dont certaines témoignent aujourd'hui (voir ci-contre).

Une première expérimentation, menée en 2007 et 2008 avait permis d'identifier les services et équipements les plus utiles en termes de confort et de sécurité.

Les premiers essais ont aussi permis d'imaginer un « pack domotique » facilitant le quotidien des personnes en perte d'autonomie et aidant à prévenir les principales causes d'accident au domicile. Il comprend le système d'alerte Quiatil (composé d'un médaillon d'alerte et de son boîtier de communication), auquel peuvent se greffer aussi un détecteur de fumée et de gaz, un détecteur de variations de température et un chemin lumineux. Tous ces équipements, et en premier lieu le médaillon d'alerte, sont reliés directement à une plate-forme de téléassistance, Domo Creuse Assistance, située à Guéret.

Une casserole qui prend feu, une température trop élevée en période de canicule ou au contraire une baisse subite de chauff-

fage... Autant d'indications relayées aux personnels de la plateforme, qui peuvent immédiatement tenter de joindre l'utilisateur, alerter un proche ou les secours.

L'INSTALLATION DURE QUELQUES HEURES

Ainsi, après des années de bons et loyaux services, exit l'ancien système de téléalarme Biotel, qui se trouve remplacé progressivement par une réelle assistance à domicile, tout aussi efficace mais beaucoup plus conviviale. Urgence sanitaire ou besoin d'être rassuré... Par l'intermédiaire du boîtier de communication Quiatil, les personnes en perte d'autonomie peuvent appeler ou être contactées, tous les jours, à toute heure.

Le parcours lumineux, quant à lui, diminue les risques de chutes. Plus de recherche fébrile de l'interrupteur en pleine nuit, plus de trajet effectué dans le noir : les éclairages s'allument au premier mouvement, dès que la luminosité n'est plus suffisante. Que les usagers qui craindraient de voir leur domicile truffés de gadgets se rassurent. Si le service rendu est, lui, bien visible, l'installation dure quelques heures, sans gros travaux, et ne nécessite pas de quitter le logement. ■

Et aussi...



Jeanne, Mérinchal Ce médaillon m'a sauvé la vie !

Pourtant, je n'en voulais pas... C'est mon petit-fils, pompier à Paris, qui m'a convaincue de prendre le pack, après une mauvaise chute. Je porte le médaillon près du cœur et je l'ai utilisé deux fois : ils ont prévenu mon fils qui est venu m'aider. Ils ont même appelé après, pour prendre de mes nouvelles.



Geneviève, Champagnat Vieillir chez soi

J'ai hésité à m'équiper mais je suis très satisfaite du détecteur de fumée, de température ou du parcours lumineux : c'est tellement pratique. Le médaillon reste une sécurité, mais j'ai appuyé une fois par erreur, on vous rappelle très vite ! Ma famille, qui est loin, trouve que c'est rassurant, et moi aussi.



Michel, Roches Ma femme s'absente sans s'inquiéter

C'est le jour et la nuit depuis que j'ai le pack domotique : ma femme peut enfin s'absenter sans s'inquiéter pour rendre visite à de la famille ! Pour moi qui étais dans l'armée, habitué à avoir un bataillon... avec Domo Creuse Assistance, j'ai l'impression d'avoir des troupes derrière moi.



Raymonde, Bourganef Tout a été installé en quelques heures

J'ai de gros problèmes de santé, alors je porte le médaillon au poignet, comme une montre. Le nouveau dispositif n'a rien à voir avec l'ancien : on me téléphone pour prendre de mes nouvelles et je peux appeler nuit et jour. L'électricien est venu rapidement et a tout installé en une demi-journée.



Thérèse, La Souterraine A conseiller autour de soi

J'ai eu un gros problème de santé et mon mari s'est senti bien démuni. Cela nous a décidés à prendre le pack domotique : indicateur de température, détection de fumée, chemin lumineux et médaillon. Aucune réclamation : l'installation a été très rapide, tout fonctionne parfaitement. Nous avons conseillé le pack à notre voisine !



Robert, Linards Très pratique, le parcours lumineux

Une équipe du Conseil Général est venue d'abord prendre des mesures et voir quelles étaient mes habitudes. La nuit, dès que je me lève, la lumière s'allume. Le parcours lumineux me permet d'aller depuis mon lit jusqu'aux toilettes, sans chercher les interrupteurs. Et comme j'ai des béquilles...

UN GUICHET UNIQUE : DOMO CREUSE ASSISTANCE

Le Conseil Général de la Creuse a confié à la Fondation de la Caisse d'Épargne pour la Solidarité, par une Délégation de service public de quatre ans, la commercialisation du pack domotique et la gestion de la plate-forme de téléassistance. Depuis septembre 2010, les appels des abonnés de l'ancien système Biotel, comme ceux des nouveaux bénéficiaires du pack domotique ou du seul système Quiatil, aboutissent à la plate-forme de Domo Creuse Assistance. Cette plate-forme fonctionne 24h/24 et 7j/7 : les appels aboutissent à Guéret en journée, et basculent sur la plate-forme de Naves, en Corrèze, les soirs et les week-ends.

Pour toute demande concernant le pack domotique, il faut donc se rapprocher de Domo Creuse Assistance, qui traite les dossiers et coordonne les différentes interventions. Un diagnostic est d'abord établi par les personnels de la Cellule Domotique du Conseil Général, au domicile, pour comprendre les besoins et connaître les habitudes du futur utilisateur. L'installation est ensuite effectuée, en quelques heures, par un professionnel du département.

Le bon fonctionnement du pack et son suivi technique sont assurés par l'équipe de la Cellule Domotique du Conseil Général, en concertation étroite avec Domo Creuse Assistance. Le Conseil Général de la Creuse, dans le cadre de sa politique d'aide au maintien à domicile des personnes dépendantes, intervient sur le montant de l'abonnement mensuel, notamment par le biais des plans d'aide au titre de l'allocation personnalisée à l'autonomie, de la prestation de compensation du handicap.

INFO + : DOMO CREUSE ASSISTANCE

11, RUE DES SABOTS (PLACE DU MARCHÉ)

23000 GUÉRET - TÉL. 05 55 81 24 30

FAX 05 55 81 24 35 - CREUSE@ECOUTE19.FR



INSERTION

La location de deux roues est un dispositif déjà ancien dans le département. Initié à Royère-de-Vassivière par l'association VCTT, il fonctionne également au Comité de Bassin d'Emploi de La Souterraine, par exemple.

Coups de pouce aux déplacements

Le Conseil Général a mis en place toute une batterie d'aides pour faciliter les déplacements des personnes en insertion professionnelle, dont trois constituent le dispositif « garage solidaire ».

DIFFICILE, pour ne pas dire impossible, de trouver du travail ou de suivre une formation sans avoir les moyens de se déplacer, plus encore dans un département rural comme le nôtre où le temps n'est pas forcément l'ennemi mais les distances, si. Ce qu'on appelle la mobilité est donc une problématique récurrente dans les aides du Conseil Général, en particulier celles qui sont mises en place en direction des plus fragiles par rapport à l'emploi, les bénéficiaires du RSA (revenu de solidarité active).

De nombreuses aides existent dans ce domaine, qu'elles soient d'ordre financier ou des actions spécifiques. La plupart font partie de ce qu'on appelle le PDI (plan départemental d'insertion). Le Conseil Général s'est notamment soucié de développer, en partenariat avec différentes associations d'insertion sur le territoire creusois, tout ce qui a trait à la mise à disposition de véhicules.

Trois de ces mesures se complètent et constituent le concept appelé « Garage solidaire » : le micro crédit social, la location de véhicules et le chèque solidarité « réparations ».

Le micro crédit social : La situation financière précaire d'un grand nombre de personnes ou foyers constitue un handicap durable à leur insertion sociale et professionnelle. Dans le cadre de la loi dite de cohésion sociale de 2005 et du fonds de cohésion

sociale qu'elle a mis en place, le Conseil Général de la Creuse a créé un dispositif, en partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations, visant à faciliter l'accès au prêt bancaire de publics en difficulté. Les demandeurs sont accompagnés dans leurs démarches et peuvent espérer un montant de prêt à taux zéro de 500 à 3.000€ (les intérêts sont pris en charge par la collectivité) pour des investissements ayant un lien avec la mobilité, la formation ou encore les dépenses nécessaires à toute forme d'insertion sociale et/ou professionnelle.

La location de véhicules : C'est la dernière nouveauté qui vient d'être mise en place. Le Conseil Général met à disposition trois véhicules qui sont mis en location dans le cadre d'une gestion assurée par le Foyer des Jeunes Travailleurs de Guéret. Pour 5€ par jour, les personnes en situation précaire (dont les bénéficiaires du RSA) et dépourvues de véhicule ont à leur disposition cette solution peu coûteuse.

Le chèque solidarité « Réparations » : Petit frère du chèque solidarité « Alimentaire et Hygiène », ce système de chèques délivrés par les services du Conseil Général aux demandeurs sur justificatifs permet de faire face aux frais de réparation de son véhicule, y compris le contrôle technique, les révisions ou les changements de pneus. ■

Et aussi...

OÙ SE RENSEIGNER ?

Les aides à la mobilité sont gérées par la Direction de l'Insertion et du Logement du Conseil Général :

13, rue Joseph Ducouret –
23000 Guéret – Tél. 05 44 30 24 97.

On peut également se renseigner dans l'une des six UTAS (unités territoriales d'action sociale) réparties sur le territoire creusois :

UTAS d'Aubusson – 28, rue Jules Sandeau – 23200 Aubusson –
Tél. 05 55 67 72 00

UTAS d'Auzances – Route de Montluçon – 23700 Auzances – Tél. 05 55 83 70 00

UTAS de Bourganeuf – Avenue Joliot-Curie – 23400 Bourganeuf –
Tél. 05 55 54 01 30

UTAS de Boussac – 3, Quartier Pasteur – 23600 Boussac – Tél. 05 55 82 07 00

UTAS de Guéret – 12, rue Sylvain Grateyrolles – 23000 Guéret –
Tél. 05 44 30 25 40

UTAS de La Souterraine – 14, boulevard Mestadier – 23300 La Souterraine –
Tél. 05 55 63 93 00



CHANTIER TERMINÉ

Le chantier de réaménagement de la RD997 au lieu-dit La Ville-au-Bois, entre Chénérailles et Saint-Chabrais, est terminé. Inscrit au PRIR (programme routier d'intérêt régional), il consistait, sur une longueur de 3.200m et pour un montant d'environ 1,9M€ (cofinancement par le Département à 70% et la Région à 30%), à reconfigurer la route pour la mettre aux normes de l'axe Est-Limousin (élargissement et mise hors-gel de la chaussée). Un autre vient de démarrer non loin de là, entre l'Etang des Moines et Létrieux, sur la RD990. Sur 2.300 m et pour un montant d'1,6M€ cofinancé par le Département et la Région dans les mêmes proportions, il s'agit là aussi d'élargir la chaussée pour la porter aux normes de l'axe Est-Limousin.

Trois véhicules ont été mis à disposition par le Conseil Général et leur location est gérée par le Foyer des Jeunes Travailleurs de Guéret.



UN LARGE PANEL D'AIDES

Les trois mesures du concept « Garage solidaire » font partie du PDI (plan départemental d'insertion) du Conseil Général. Le PDI comporte d'autres actions, ainsi que des aides financières. En dehors du PDI, le Conseil Général propose également d'autres actions visant à favoriser la mobilité.

Autres actions du PDI : La location de scooters, en partenariat avec les associations d'insertion suivantes : VCTT à Royère-de-Vassivière, Foyer des Jeunes Travailleurs de Guéret, Comité de Bassin d'Emploi de La Souterraine. La vente de scooters d'occasion (VCTT). Le cofinancement d'une navette pour les stagiaires de l'AFPA de Guéret.

Aides financières du PDI : L'aide au permis de conduire (70€ de forfait pour le code, jusqu'à 610€ pour la pratique). Les indemnités kilométriques pour les déplacements professionnels ou de formation (jusqu'à 3.000 km). Les bons de transport SNCF. L'APRE (aide personnalisée de retour à l'emploi), qui intègre les problématiques de permis de conduire, location de voiture ou de scooter, l'assurance, les réparations et même l'acquisition d'un véhicule (maximum 3.000€).

Autres actions du Conseil Général : Le schéma départemental de transport des voyageurs et le conventionnement des services de transport à la demande. La carte de Transport Solidarité, qui permet aux bénéficiaires du RSA et aux demandeurs d'emploi d'emprunter gratuitement les lignes de transport du Conseil Général. La centrale de mobilité régionale, action de la Région cofinancée par le Conseil Général. Le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) pour le financement de leur formation au permis de conduire.



On peut passer son permis de conduire grâce aux aides du Conseil Général.



CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES

Hand-bike et pétanque étaient notamment au programme des nombreuses disciplines proposées dans le cadre de la Rencontre Sportive inter-collèges.

Des élus sur tous les fronts

La dernière séance plénière du Conseil Général des Jeunes permet de faire le bilan de l'année écoulée. Et elle fut particulièrement dense et féconde.

La fin d'année scolaire signe la fin du mandat pour les élus titulaires du Conseil Général des Jeunes. Dans l'air, un parfum de satisfaction. Grâce à la motivation et la mobilisation des jeunes tout au long de l'année, les projets ont tous pu aboutir, ce qui n'est pas toujours chose aisée sur une période aussi courte. Pour les adultes qui encadrent les jeunes – personnels de l'Education Nationale ou du Département – les trois commissions ont bien fonctionné car les jeunes conseillers ont fait preuve de sérieux, d'assiduité et de sens des responsabilités. Pourtant, ils se sont confrontés à la difficulté de mener à bien un projet dans toutes ses dimensions, de la conception à la communication, de l'organisation de la manifestation à la tenue d'un point presse.

DES PROJETS VARIÉS ET AMBITIEUX

Les jeunes élus de la **commission Solidarités** avaient des projets plein la tête. Une fois mûris, ils sont devenus de belles journées de partage, comme celle passée avec les enfants accueillis au Secours Populaire. L'habitude est désormais prise de se retrouver au printemps. Si l'après-midi était placée sous le signe de la détente, la matinée était plus studieuse : les collégiens ont aidé les plus jeunes à réaliser de jolis messages de soutien à destination du Japon. Parce qu'ils avaient également envie de rencontrer

les personnes âgées, les conseillers juniors se sont invités dans les maisons de retraite de La Souterraine et de Chambon-sur-Voueize. Quelques pas de danse pour commencer, puis jeunes et anciens se sont mêlés pour plusieurs parties de cartes, de dominos ou même de console de jeux.

Forts de leur expérience du chantier nature au sein de la **commission Environnement**, les conseillers en herbe ont partagé leurs connaissances sur les mares lors de la Fête de la Nature, à l'Etang des Landes. Plus d'une centaine de personnes se sont laissé guider et ont même créé, sous le regard bienveillant de Marc Pouyet, leurs propres œuvres éphémères à partir des cailloux, branchages, fleurs et feuillages que dame Nature met à disposition.

Autre manifestation d'envergure proposée par les élus de la **commission Culture et Sports**, avec la Rencontre Sportive inter-collèges. Cette quatrième édition a été une nouvelle fois un succès, avec l'appui du Comité Départemental Olympique et Sportif et des nombreuses associations sportives qui ont encadré les ateliers. Les participants représentant les collèges creusois ont ainsi pu, comme à l'accoutumée, s'affronter et se livrer à une compétition très serrée, dans le fair-play et la bonne humeur.

Cette année encore, les élus du CG Jeunes ont joué collectif et n'ont pas failli à leur engagement originel, ne comptant ni leur temps ni leur énergie pour voir se réaliser les projets qui leur tenaient à cœur. ■

Et aussi...



Remise des récompenses par le vice-président du Conseil Général André Mavigner, avec notamment la victoire du collège du LEGTA d'Ahun.

ICI, C'EST LA BELLE VIE !

Les élus de la Commission Education, Culture, Sports développent chaque année des projets éducatifs. En général, le sport a plus la cote que les activités culturelles. Mais les jeunes de cette session 2010-2011 ont souhaité, en plus de la reconduction de la Rencontre Sportive inter-collèges, faire la promotion de leur territoire de manière poétique. Avec l'aide de l'animateur de la Fédération des Œuvres Laiques de la Creuse, ils ont composé une chanson pour célébrer la qualité de vie dans notre département. Chaque représentant de chaque collège devait d'abord, sous forme de questionnaire succinct, interroger l'ensemble de ses camarades pour pouvoir ensuite se faire leur porte-parole. Le résultat ? A l'encontre de bon nombre de préjugés, être jeune et vivre en Creuse... c'est profiter d'une grande liberté et d'une nature sans cesse renouvelée. « Ici, c'est la belle vie / On a tout : la nature, les amis / Nos petits plaisirs à nous / Qui font qu'on est ici. » Telle est la teneur du message qu'ils souhaitent faire passer, avec humour et en musique.



Artistes d'un jour à l'Etang des Landes, à l'occasion de la Fête de la Nature.



Rencontre avec les aînés de la maison de retraite de Chambon-sur-Voueize : se retrouver autour d'un jeu de cartes.





Les plantes exotiques invasives constituent un fléau récent dont la croissance est d'autant plus rapide que la plupart d'entre elles sont vendues dans les jardinerie, telle la fameuse Herbe de la Pampa.

PLANTES EXOTIQUES

Belles, mais envahissantes

Le CPIE des Pays Creusois vient de lancer une campagne d'information sur les plantes invasives. Souvent belles, parfois dangereuses, ces plantes d'origine exotique prolifèrent sur notre territoire, créant un déséquilibre écologique.

Au départ, elles n'avaient aucune raison de se développer sur notre sol. Ainsi va pourtant la vie de l'humanité, faite d'échanges en tous genres, et les voici parvenues chez nous. Les plantes exotiques envahissantes, qui ont la particularité d'être résistantes et de s'adapter facilement à de nouvelles conditions de vie, ne trouvent pas dans notre environnement de concurrent ou de prédateur susceptible de freiner leur expansion. Elles sont même en passe de supplanter certaines espèces autochtones. Le phénomène est mondial et relativement récent puisqu'il n'a pris de véritable ampleur que sur les 50 dernières années. On estime que ces espèces représentent aujourd'hui 10% de la flore française. Souvent belles et donnant satisfaction à leurs propriétaires en raison de leur croissance rapide, ces plantes peuvent parfois représenter un véritable danger pour la santé. Et surtout, elles sont particulièrement difficiles à éradiquer.

Qui n'a aperçu une herbe de la pampa et son plumeau dans le jardin d'un voisin ? Mais qui sait que cette plante est capable

de générer pas moins de 10 millions de graines par an et par pied et de les disperser sur un rayon de 25 km ? Et qui sait, avant de le découvrir à ses dépens, que les feuilles de l'herbe de la pampa sont tranchantes comme des rasoirs ou que s'en débarrasser lorsqu'elle sera trop grosse nécessitera d'en appeler à un tractopelle ? « Le pire, c'est que certaines de ces plantes sont vendues en jardinerie, ce qui contribue à leur prolifération », explique Bernadette Freydet, directrice du CPIE (centre permanent d'initiatives pour l'environnement) des Pays Creusois.

CINQ AVIS DE RECHERCHE

Le CPIE est le porteur départemental d'une campagne d'information nationale relayée dans notre région par le Conservatoire botanique national du Massif Central. Sous le titre « Avis de recherche », il s'agit de sensibiliser à la présence sur notre sol de ces espèces exotiques envahissantes, dont 5 principales qui constituent une « liste rouge » en Limousin (voir encadré). Ces plantes sont apparues sur notre sol, soit importées

par des botanistes au XIX^e siècle, soit commercialisées par les jardinerie. Aujourd'hui, leur développement n'est plus contrôlé. Cette campagne d'information s'adresse au grand public, mais aussi et en priorité à toutes les collectivités qui ont en charge la gestion de parcs ou bords de route.

Pour combattre cette invasion, car tel est l'enjeu aujourd'hui si l'on veut préserver la flore de nos régions, il est également nécessaire de localiser et d'inventorier les sites de prolifération. C'est le second aspect de la campagne relayée par le CPIE, qui va recruter des observateurs : « Cela peut être vous et moi ; nous allons former ces personnes qui vont repérer dans leur environnement proche et nous faire remonter des informations précieuses ».

Enfin, le CPIE va également lancer une campagne de formation en direction des techniciens de rivière, des associations de pêche et des agents des collectivités. ■

INFO + : CPIE DES PAYS CREUSOIS – 16, RUE ALEXANDRE GUILLON – 23000 GUÉRET – TÉL. 05 55 61 95 87 – COURRIEL : CONTACT@CPIEPAYSCREUSOIS.COM – INTERNET : WWW.CPIE-PAYSCREUSOIS.COM

SACHEZ LES RECONNAÎTRE



Voici la liste des 5 plantes invasives que le CPIE propose de localiser et d'inventorier. Outre que vous les trouverez dans les jardineries et risquez d'être séduits par leur beauté et leur capacité à tout éliminer autour d'elles, vous les trouverez aussi un peu partout dans le département.



L'ambrosie à feuilles d'armoïse : Importée d'Amérique du Nord au XIX^e siècle, elle est aussi appelée herbe à poux. Se développant au bord des routes ou des rivières, dans les friches agricoles ou urbaines, son pollen est particulièrement allergisant.

La Balsamine de l'Himalaya : Développant des fleurs de diverses couleurs (roses, mauves, etc.), elle apprécie particulièrement les berges des cours d'eau qu'elle peut envahir jusqu'à les étouffer.



La Berce du Caucase : Également appelée berce géante, elle ressemble comme deux gouttes d'eau à la berce commune de nos paysages. Elle s'en distingue parce qu'elle peut atteindre jusqu'à 4 m de hauteur. Sa tige rugueuse délivre un suc particulièrement toxique, provoquant des brûlures de la peau avec l'exposition au soleil.



La Jussie : Originaires d'Amérique du Sud, elles séduisent par leurs magnifiques fleurs jaunes. Mais elles peuvent recouvrir totalement le lit d'une rivière et éliminer ainsi toutes les espèces autochtones.



La Renouée asiatique : Elle se développe à partir de rhizomes en buissons, notamment près des rivières ou sur les sols frais. Elle est particulièrement difficile à éradiquer et élimine tout ce qui l'entoure, même les saules.

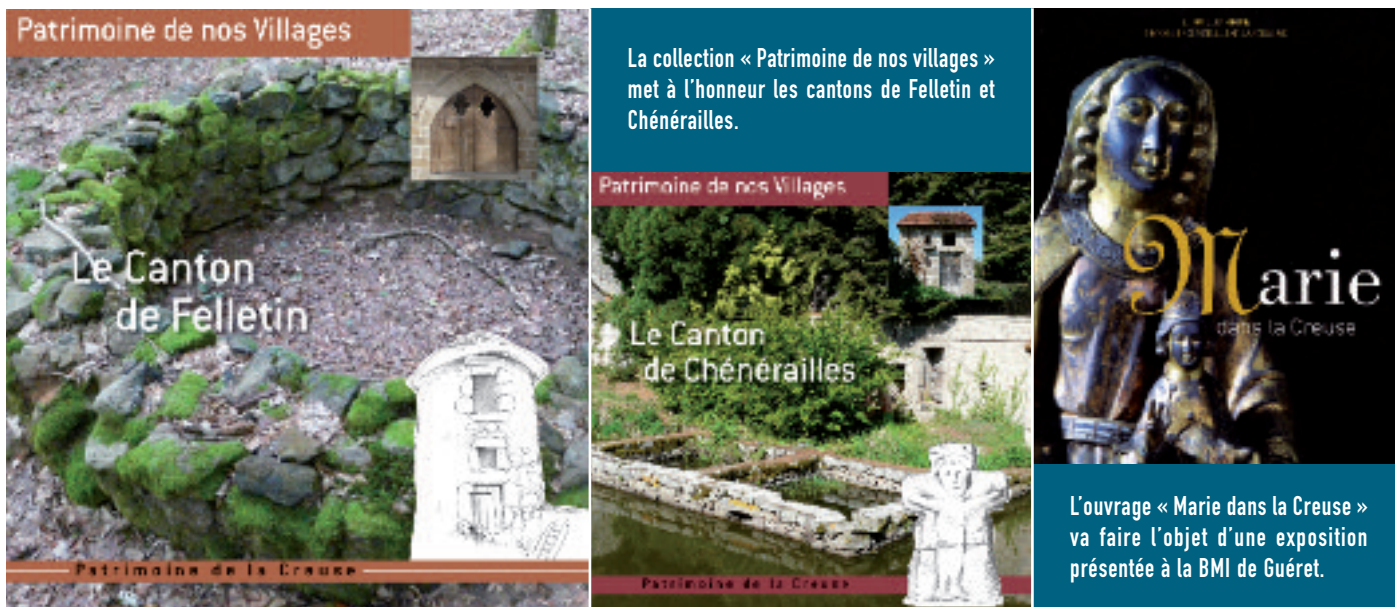
**LE CPIE, C'EST AUSSI**

Le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement des Pays Creusois est une structure associative qui fait partie d'un réseau national (environ 80 CPIE sur 62 départements). Il développe des actions éducatives et d'ingénierie environnementale : projets pédagogiques scolaires, animations, sorties et balades, actions de concertation et de sensibilisation à la ressource en eau. Il assure des missions d'intérêt général : conseils techniques sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables, programmes de protection et de valorisation de l'environnement (lutte contre les plantes invasives, zéro pesticide dans nos villes et nos villages), protection des captages d'eau potable. Enfin, il met à disposition de tous un centre de ressources et d'information sur l'environnement : livres, revues, CDROM, matériel pédagogique, espace de formation et d'étude.

Le CPIE des Pays Creusois va aussi développer l'action « un dragon dans mon jardin », et assurer la coordination à l'échelle du Massif Central de l'observatoire des amphibiens.

LE CONSEIL GÉNÉRAL AIDE LE CPIE

Le CPIE des Pays Creusois est liée par convention avec le Conseil Général de la Creuse, qui l'aide à raison d'un peu plus de 20.000€ par an pour la réalisation d'actions d'éducation à l'environnement, notamment à la Réserve de l'Étang des Landes en coordination avec l'équipe de la Réserve.



PATRIMOINE

Felletin et Chénérailles dans les kiosques

Felletin et Chénérailles sont les deux derniers livrets sur le patrimoine de nos villages édités par la Conservation départementale du Patrimoine.

APRÈS les cantons de Bellegarde-en-Marche et Gentioux-Pigerolles qui inauguraient (sortis en septembre 2010) la collection « Patrimoine de nos villages », après ceux de Croq et Boussac à la fin de l'hiver, les livrets consacrés aux cantons de Felletin et Chénérailles viennent juste de trouver leur place chez les diffuseurs de presse du département.

Cette série de petits ouvrages richement illustrés (*) est consacrée aux petits édifices ou édicules que la force de l'habitude ne nous fait plus forcément remarquer tant ils sont intégrés à notre paysage ; à ces lavoirs, fontaines, moulins, fours, abris de bergers, croix et chapelles, qui représentent pourtant une richesse culturelle et patrimoniale qu'il convient de connaître et mettre en valeur.

Le Conseil Général de la Creuse, à travers l'action de la Conservation départementale du Patrimoine, poursuit ainsi sa politique d'édition qui permet, à travers différents ouvrages, de valoriser le patrimoine creusois. Dans les prochains mois, d'autres livrets seront édités concernant les cantons de Bénévent-l'Abbaye, Auzances, Chambon-sur-Voueize, Bourgueneuf et Royère-de-Vassivière.

EXPOSITION À LA BMI DE GUÉRET

Dans un tout autre registre, celui des « beaux livres », le Conseil Général a également édité un ouvrage sur l'art marial dans notre département, sorti au début du printemps et intitulé « Marie dans la Creuse ». Si notre département n'a pas un ancrage religieux particulier, les lieux de culte y sont aussi nombreux que les communes et l'expression artistique y rejoint la manifestation de la foi dans

toute la diversité de notre territoire. Vierge à l'Enfant, Vierge de Pitié, Annonciation ou Nativité : les formes des représentations varient et les supports utilisés sont de tous ordres (fresques, tissus, peintures, sculptures), donnant un patrimoine marial tout à fait remarquable.

Les 132 œuvres provenant d'une centaine de communes creusoises que présente ce livre sont mises à l'honneur en photo et à travers des fiches descriptives très complètes. Pour faire la promotion de cet ouvrage (vendu au prix de 30€) et également mieux faire connaître au public la richesse de l'art marial dans la Creuse, la Conservation du Patrimoine a décidé de mettre sur pied une exposition. Composée de 50 panneaux extraits des figures mariales les plus représentatives du département, elle souligne la grande richesse artistique de nos églises. Les matériaux employés, les styles mis en valeur contribuent à l'élaboration d'un corpus qui prend place dans des référents nationaux. L'approche historique de cette production artistique témoigne bien que la Creuse est également une terre de création, comme le laisse penser l'existence possible de plusieurs ateliers locaux de fabrication de la statuaire mariale.

La Bibliothèque Multimédia Intercommunale de Guéret sera la première à accueillir cette exposition durant quasiment tout l'été, du 5 juillet au 20 août. Des visites commentées de l'exposition auront lieu les mercredis 6, 13, 20 et 27 juillet à 16h00. ■

INFO + : CONSERVATION DÉPARTEMENTALE DU PATRIMOINE – AVENUE VICTOR HUGO – 23000 GUÉRET – TÉL. 05 44 30 23 68

(*) Chaque livret coûte la somme modique de 3€ ; il est tiré à 1.000 exemplaires, avec une distribution dans tous les points presse de la Creuse.

FICHES

Le patrimoine de la Creuse

La Conservation Départementale du Patrimoine, service créé par le Conseil Général en 2003, a compétence pour la conservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine, dans les domaines suivants : ethnologie, antiquités et objets d'art, architecture, archéologie, valorisation et diffusion. Dans chaque numéro du Magazine de la Creuse, la Conservation Départementale du Patrimoine vous propose de découvrir de nouvelles fiches du patrimoine, portant sur un monument ou édifice, un élément du patrimoine de pays et un objet du patrimoine.

MONUMENTS ET ÉDIFICES

Eglise d'Azat-Châtenet



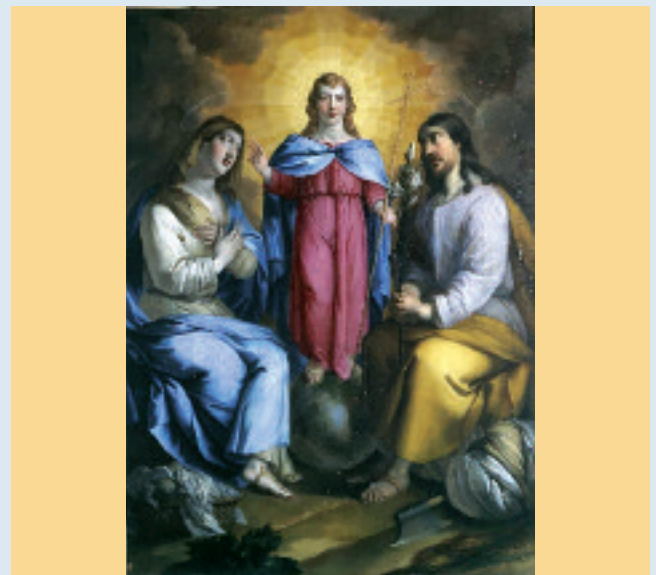
PATRIMOINE DE PAYS

La pierre de mesure de Puy-Malsignat



OBJETS DU PATRIMOINE

La Trinité terrestre (Eglise d'Ahun)



FICHES

Le patrimoine de la Creuse

MONUMENTS ET ÉDIFICES

Eglise d'Azat-Châtenet



L'église romane d'Azat-Châtenet, placée sous le vocable de Saint Julien, s'élève en dehors du bourg au sommet d'une motte castrale. Un clocher carré en charpente à flèche octogonale, couvert de bardeaux, se dresse à l'extrémité occidentale de la nef. Ce clocher a fait l'objet d'une magnifique restauration inaugurée le 15 avril 2011.

Elle a été confiée à des entreprises

locales dans l'utilisation des matériaux et leur mise en œuvre. Un portail en plein cintre perce la façade. La nef unique à chevet plat, remaniée, est couverte d'un lambris. Une niche en plein cintre abrite une piscine au sud du chœur.

Un groupe sculpté en calcaire polychrome, conservé dans une niche en plein cintre, est la pièce principale du mobilier. Il représente la décollation de Saint Julien et remonte au XV^e siècle. L'édifice conserve également un bénitier polygonal et une Piéta en calcaire peint du XV^e siècle.

Notice extraite de Mingaud Alai - Eglises de la Creuse - Editions Lucien Souny, 2006, p. 28



UN LIVRE-DVD POUR SUIVRE LES PAS DE MONET

Les éditions Culture et Patrimoine en Limousin viennent de faire paraître un document qui ravira tous les amoureux de la vallée de la Creuse et des peintres paysagistes. Sous le titre Monet en Creuse : le printemps d'une méthode, cet opus est double,

puisqu'il se compose d'un livret et d'un DVD, conçus et réalisés par l'artiste Jean-François Demeure. Cet ouvrage nous fait partager l'aventure de l'auteur, parti sur les traces de Monet à Fresselines, où le maître amorce sa méthode des séries en 23 tableaux.

Monet en Creuse : le printemps d'une méthode - Editions Culture et Patrimoine en Limousin - Collection Multiples - 128 pages + 1 DVD de 56 mn - 20€

OBJETS DU PATRIMOINE

La Trinité terrestre (Eglise d'Ahun)



Egalement intitulée Le Christ adolescent entre la Vierge et saint Joseph, cette peinture à l'huile d'une hauteur d'1,50 m et d'une largeur d'1 m environ représente au centre, Jésus adolescent, debout sur le globe terrestre, tenant de sa main gauche une croix à longue hampe, et bénissant de sa main droite ses parents, assis de part et

d'autre, qui l'adorent : à sa droite, la Vierge, les bras croisés sur sa poitrine ; à sa gauche, Joseph, les mains jointes sur ses genoux, serrant un lis. En bas à droite est portée l'inscription suivante : « Moillon. in. et. fe. / An. Dom. 1651 ». Ce tableau a été conçu et réalisé par le peintre Isaac Moillon en 1651, alors qu'il séjournait régulièrement à Aubusson pour son activité de cartonnier entre 1650 et 1657. Cette œuvre a été restaurée en 2005 par Béatrice Duclos-Damour et classée au titre des Monuments historiques le 28 mai 2009.

PATRIMOINE DE PAYS

La pierre de mesure de Puy-Malsignat



Utilisées dès le II^e ou III^e siècle av. J.-C. les pierres de mesure (aussi appelées mesures de capacité), taillées en forme de récipient, permettaient de mesurer le volume de divers produits, matières sèches ou liquides. Certaines de ces pierres servaient à mesurer les redevances,

d'autres à déterminer les quantités dans les transactions sur les marchés et les foires.

Témoin de la vie villageoise à l'époque médiévale, la pierre de mesure du bourg de Puy-Malsignat est mentionnée dès 1207. Taillée dans un bloc de granite et de forme hexagonale, son principe d'utilisation est simple : une fois l'intérieur de la mesure remplie et bien arasée jusqu'au rebord supérieur, il suffisait de déboucher l'entrée de l'exutoire et les grains tombaient le long de la cannelure jusque dans un récipient.

VOIX D'ÉTÉ EN CREUSE DU 16 JUILLET AU 8 AOÛT 2011



Les Voix de cristal

Du 16 juillet au 8 août 2011, la nouvelle édition du festival des Voix d'été en Creuse nous propose un voyage initiatique à travers toutes les saveurs de la musique vocale, et au cœur des plus beaux monuments creusois. L'ADIAM 23 (association départementale pour l'information et l'animation en Creuse) nous emmène vers la Géorgie, la Sardaigne, les contrées tziganes, mais aussi à la découverte du patrimoine bâti creusois, puisque ces concerts prendront place dans les plus belles églises et abbayes de la Creuse.

Sous le titre « Les Voix de Cristal », les chœurs seront une nouvelle fois mis à l'honneur dans ce programme de 8 concerts.

SAMEDI 16 JUILLET 2011
Chambon-sur-Voueize

Basiani
Chœur d'hommes,
polyphonies de Géorgie
Eglise abbatiale
Sainte-Valérie, à 21h00

JEUDI 21 JUILLET 2011
Soumans

Coro Gabriel
Chœur d'hommes
de Sardaigne
Eglise romane, à 21h00

MARDI 26 JUILLET 2011
Felletin

**Ensemble Candor
Vocalis**
Chants de la renaissance
française
Eglise romane, à 21h00

JEUDI 28 JUILLET 2011
Bénévent-l'Abbaye

**Ensemble Jacques
Moderne**
« De Naples à Madrid »
Domenico Scarlatti
Eglise abbatiale romane,
à 21h00

MERCREDI 3 AOÛT 2011
Bourganeuf

Anne Etchegoyen
Chant basque
Jardins de la commanderie,
à 21h00

JEUDI 4 AOÛT 2011
Glénic

Anne Etchegoyen
Chant basque
Eglise romane, à 21h00

SAMEDI 6 AOÛT 2011
Ahun

Norig
Chant tzigane
Eglise romane,
à 21h00

LUNDI 8 AOÛT 2011
Evaux-les-Bains

**Olga Pudova soprano
colorature**
Orchestre à cordes
de Saint-Pétersbourg
Eglise abbatiale,
à 21h00

INFORMATIONS :
05 44 30 24 55 (ADIAM23)
ou www.adiam23.creuse.com

RÉSERVATIONS :
05 55 52 14 29 (OT Guéret)

FESTIVAL DANSE, MUSIQUE ET VOIX



DU 14 AU 17 JUILLET 2011

Aubusson

**5^{ème} édition
du Festival
« Les Arts dans
la Rue »**

Spectacles gratuits dans les rues d'Aubusson avec concerts de blues, rock, reggae et pop. Animations pour enfants, marionnettes, théâtre, cinéma en plein air...

INFO : 05 55 52 84 97 OU 05 55 66 32 12 (OT)



**DU 22 AU 24 JUILLET
2011**

Fursac

**5^{ème} édition
du Festival
« Lézart Vert »**

Suivez le lézard(t) !
Des soirées concerts
avec les Brigittes,
Lola Menthe, ou

encore Pad Brapad. Mais aussi repas guinguette, concours d'épouvantail, marché de producteurs, bar, restauration et camping gratuit sur le site

INFO : 06 87 77 52 93 OU WWW.LEZARTVERT@CREUSE-TOUJOURS.FR



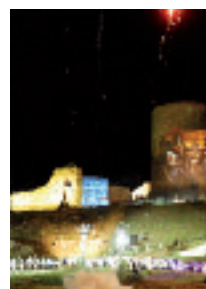
DU 3 AU 7 AOÛT 2011

Felletin

**34^{ème} Festival
« Danses,
Musiques et Voix
du Monde »**

Plus de 300 artistes des 4 coins du monde pour animer les rues de Felletin : danses, défilés, concerts, ateliers divers, contes... mais aussi spectacles en salle et repas typiques

**INFO : 05 55 66 43 00 OU WWW.PORTESDUMONDE.NET
INFO@PORTESDUMONDE.NET**



LES 5, 6 ET 7 AOÛT 2011

**Bridiers –
La Souterraine**

**6^{ème} édition
de la Fresque
Historique
de Bridiers
« Bridiers, Terre
de Liberté »**

Spectacle son et lumière – une gigantesque fresque d'une trentaine de tableaux, interprétée par plus de 400 acteurs en costumes retrace l'histoire de ce lieu, de la Préhistoire à 1945

INFO : 05 55 63 10 06 (OT) OU WWW.BRIDIERS.FR

NUITS D'ÉTÉ DE GUÉRET DU 1^{ER} JUILLET AU 16 JUILLET 2011



Tout le bonheur du monde !

Chaque année, les Nuits d'été de Guéret proposent une série de concerts où les maîtres-mots sont éclectisme et shows. Après le succès considérable des dernières éditions, ce mois de juillet devait être à la hauteur, en gardant les grands principes qui fondent l'action des organisateurs : la gratuité et l'accès pour tous aux spectacles. Et pour incarner cet éclectisme, qui de mieux que Sinsémilia ? Avec son identité musicale unique, teintée de rock, de reggae et de chanson française, Sinsé sera LA tête d'affiche de cette édition 2011 et se chargera d'apporter tout le bonheur du monde sur la Place Varillas.

Nous aurons également le plaisir de découvrir des groupes de la scène européenne, avec Success, Mardi Gras Brass Band et Le catcheur et la pute.

Sans oublier le traditionnel feu d'artifice et bal populaire au plan d'eau de Courtille accompagné de son feu d'artifice.

VENREDI 1^{ER} JUILLET ET SAMEDI 2 JUILLET 2011 11^{ème} édition du Festival Kreuzéol

Cercle des Amitiés Créoles de la Creuse : musiques traditionnelles réunionnaises et limousines, cavalcade, cabaret, marché avec dégustations de spécialités, concert...

Espace Fayolle,
à partir de 18h00

MERCREDI 6 JUILLET 2011 Ciné-concert Cartoon Circus

Esplanade Fayolle, à 22h00

VENREDI 8 JUILLET 2011 Batucada-Guéret Variétés + Sinsémilia

Place Varillas, à 21h00

SAMEDI 9 JUILLET 2011 La Scène européenne en live avec Succes

Mardi Gras brass band,
le catcheur et la pute.
Place Varillas, à 20h00

LUNDI 11 JUILLET 2011 Cinéma prend l'air

Esplanade Fayolle, à 21h30

MARDI 12 JUILLET 2011 Soirée Jazz avec The New Sisters

Place du Conventionnelle
Huguet, à 21h00

MERCREDI 13 JUILLET 2011 Feu d'artifice et bal populaire

Plan d'eau de Courtille,
à 22h30

JEUDI 14 JUILLET 2011 Garden-party organisée par RPG

Vide grenier musical,
ateliers créatifs, barbecue,
scène ouverte, et concerts
(la Pépée, Droite Directe,
Trio Vuelvo)

Plan d'eau de Courtille,
toute la journée

VENREDI 15 JUILLET 2011 Barathon

Bars du centre-ville,
à partir de 18h00

SAMEDI 16 JUILLET 2011 Théâtre en fête

Centre-ville

INFORMATIONS : 05 55 52 84 95 OU WWW.VILLEGUERET.FR

THÉÂTRE

VENREDI 27 JUIN 2011

Guéret

La Mouette

Textes et mise en scène de Filip Forgeau – Compagnie du Désordre – Chantier ouvert au public, entrée libre

Espace Fayolle – La Fabrique – 19h00

INFO : 05 55 52 84 97

DU 1^{ER} AU 4 JUILLET 2011

Sardent

Festival ESCAPADE

Au pays d'enfants sur scène

De jeunes amateurs venus de plusieurs pays se succèdent sur scène, reprenant des textes classiques ou osant des créations. Un jury composé d'enfants et de professionnels des arts du spectacle délibère pour étudier jeux d'acteurs, spectacles, mise en scène...

INFO : 05 55 64 58 76 OU WWW.THEATRENFANT.FR

CONTE

DU 5 JUILLET AU 24 AOÛT 2011

Sainte-Feyre – Parc Animalier

« Sortilèges de la Pleine Lune »

Le festival commence par des récits traditionnels antillais contés à Saint-Vaury puis se poursuit dans l'enceinte du Parc animalier des Monts de Guéret les mardis soirs à 21h00 (à l'exception du mercredi 24 août) sous forme de balades contées par Michel Parot, Frederic Naud, Jan Dau Melhau, Dominic Toutain et Serge Valentin. Le mardi 16 août, balade contée à La Chapelle-Taillefert par Fred Pougeard et le mercredi 24 août, balade à guéret avec Jean-Claude Bray, Mic Baudimant et Felicie Verbruggen. Egalement, trois visites guidées contées de Guéret les mercredis 20 juillet, 3 août et 17 août avec Bernard Blot, Michel Parot et Jean-Claude Bray depuis l'Office de Tourisme.

INFO : 05 55 52 14 29 OU WWW.LESMONTSDEGUERET-TOURISME.FR



DU 20 AU 28 AOÛT 2011 Ile de Vassivière

17^{ème} Festival « Paroles de conteurs »

Autour du thème général de "Paroles de Sagesse...", plus de cinquante rendez-vous : balades contées dans des villages ou sites remarquables, les très attendues siestes contées, les Scènes ouvertes de l'arbre aux contes, les spectacles jeune public, les veillées spectacles, les cabarets contes, la nuit des cueilleurs... Autant de programmations qui vous feront rêver et voyager sur des paroles venues de tous horizons.

INFO : 05 55 64 57 77 OU WWW.PAROLESCONTEURS.ORG

MUSIQUE



DU 18 JUIN AU 3 SEPTEMBRE 2011
La Naute – Champagnat

Concerts et spectacles de folklore organisés par l'association Naut'Active

20 soirées spectacles avec notamment Les Ejectés le 25 juin, Kady Diarra le 8 juillet, Les Chevals le 14 juillet, La Gargote le 31 juillet, Fanga le 4 août, Emzel Café le 11 août, Santa Macaïro Orchestra le 24 août, etc

INFO : 05 55 6712 54 OU WWW.LANAUTE.COM

LES 25 ET 26 JUIN 2011
Aubusson / Guéret

Concerts de la Chorale Cantate en FA et de l'Orchestre + l'ensemble à cordes du Conservatoire Emile Goué

Concerts conjoints des deux formations avec au programme chants divers a capella, Schubert, Bartok et musiques de films, extraits du Gloria de Vivaldi

- Samedi 25 juin, Eglise Sainte Croix – Aubusson – 20h30
- Dimanche 26 juin, Auditorium du Conservatoire – Guéret – 16h00

LES VENDREDIS 1^{ER}, 8, 22 ET 29 JUILLET ET LES 12, 19, 20 ET 26 AOÛT 2011

Evaux-les-bains

Concerts gratuits

Avec : Les Gens de la Hume, Banda Flors, Lyric'O Steel, Marie-Claire Fraulaud Trio, Mélanie d'Iss, Swing 23 et Zora-Jeanne

INFO : 05 55 65 50 90 OU WWW.WWW.OT-EVAUXLES-BAINS.FR

LES VENDREDIS 8 ET 22 JUILLET 2011

Royère-de-Vassivière

Concerts

Organisés par l'Atelier, avec les Space Jahourt le 8 juillet et Les Ejectés le 22 juillet

INFO : 05 55 64 52 22 OU WWW.LATELIER23.FREE.FR

DU 8 AU 11 JUILLET 2011

Bonnat

Stage d'été pour chœur et orchestre

L'association Passions Leitmotiv propose une formule inédite et innovante avec un stage intensif pour chœur et orchestre ouvert aux musiciens et chanteurs de tout niveau

INFO : 01 48 05 53 64 OU WWW.PASSIONSLEITMOTIV.COM

DIMANCHE 17 JUILLET 2011

Saint-Vaury

Rencontre Interrégionale de Folklore

Un groupe du Berry, un groupe du Bourbonnais, un groupe auvergnat et Les Joyeux Baladins Creusois animeront une après-midi folklorique

Salle polyvalente de Saint-Vaury – de 14h30 à 19h00

INFO : 05 55 41 73 86 OU JOYEUXBALADINSCREUSOIS@SFR.FR



DU 19 JUILLET AU 17 AOÛT 2011

Aubusson

Festival « Musique au cœur de la Tapisserie »

5 concerts de musique de chambre dans les églises d'Aubusson et de ses alentours

INFO : 05 55 66 32 12 OU WWW.OT-AUBUSSON.FR

MARDI 19 JUILLET 2011

La Souterraine

5^{ème} Journée Estivale du Washboard de Jazz

Parade de rue "Enterrement à la Nouvelle-Orléans" dans les rues de la ville suivie d'un repas champêtre en musique

INFO : 05 55 63 10 06

LES JEUDIS 28 JUILLET ET 4 AOÛT 2011

Toulx-Sainte-Croix

2 concerts

Organisés par l'association « Les Amis du Patrimoine de Toulx-Sainte-Croix et de ses environs », avec le groupe Saudade da Luz le 28 juillet et l'Ensemble Clair Obscur, saxophone et accordéon

Eglise – 20h30

INFO : 05 55 62 76 08 OU WWW.TOULXSTECROIX.FR

DU 20 AU 22 AOÛT 2011

Evaux-les-Bains

Festival Banda Flors

Bandas, défilés de rue, concerts gratuits sous chapiteau, spectacle pyrotechnique, soirée paëlla

INFO : 05 55 65 50 90 OU 05 55 65 69 01

LECTURE



SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 JUILLET 2011

Aubusson

8^{ème} Salon du Livre Ancien

Plusieurs libraires spécialistes exposent et vendent leurs ouvrages

Hall polyvalent

INFO : 05 55 66 32 12 OU WWW.OT-AUBUSSON.FR



DU 14 JUILLET AU 22 AOÛT 2011

La Spouze – La Celle-sous-Gouzon

12^{ème} Festival des Jardins-Jeudis

Rencontres en plein air autour de différents concerts – Le jeudi 14 juillet, concert d'ouverture avec Vlad à 21h00

INFO : 05 55 62 20 61

DU 24 JUILLET AU 26 JUILLET 2011

Faux-la-Montagne

8^{ème} Festival Folie ! Les Mots

Lectures, spectacles, théâtre, poésie autour des mots s'invitent dans les jardins, les cafés ou encore dans la rue – Rencontres avec les comédiens et les auteurs

De 10h30 à 23h00

INFO : 05 55 67 96 37

VENDREDI 12 AOÛT 2011

Felletin

16^{ème} Journée du Livre

Dédicaces et ventes de livres, rencontres avec les auteurs, tables rondes, conférences, ateliers et soirée cinéma organisés par l'association « Le plaisir de lire »

INFO : 05 55 66 54 60 (OT) OU WWW.JOURNEEDULIVRE.FR

SPORT

DU 12 JUILLET AU 3 AOÛT 2011

Jouillat / Le Bourg d'Hem / La Celle-Dunoise

Playa Fun

L'Office de Tourisme des 3 Lacs organisent des sports de plage (beach soccer, beach volley, beach rugby, speedminton, blackminton, etc)

Tous les lundis à Jouillat, les mardis et jeudis au Bourg d'Hem et les mercredis à La Celle-Dunoise

INFO : 05 55 51 21 18 (OT) OU WWW.LES3LACS-CREUSE.COM



LES VENDREDIS 22 JUILLET ET 12 AOÛT 2011

Fresselines

Randonnée culturelle

Sur les traces du peintre Claude Monet et du poète Maurice Rollinat

Inscription obligatoire

INFO ET INSCRIPTION : 05 55 89 24 61 OU WWW.PAYSDU-NOIS.FR



LUNDI 15 AOÛT 2011
Royère de Vassivière

6ème Foulées Nature

Différents parcours pédestres proposés aux amateurs comme aux professionnels – Courses pour les enfants de 750 m et 1500 m

INFO ET INSCRIPTION : 05 55 64 75 11 OU WWW.LAC-DE-VASSIVIERE.COM

LES 3 ET 4 SEPTEMBRE 2011
La Souterraine

8ème édition de l'Ecureuil

Course cyclosporitive adultes et enfants avec de nombreux stands d'exposants – « Ecureuil jeune » le samedi 3 septembre à 14h30 pour les enfants de 9 à 14 ans – 2 circuits chronométrés de 157 km et 107 km et une rando de 73 km le dimanche 4 septembre, départ à 8h15

INFO : 05 55 63 10 06 (OT) OU WWW.ECUREUILCYCLO.COM



LES 10 ET 11 SEPTEMBRE 2011

Guéret

Oxygène Cup

Randonnées multisports au cœur des Monts de Guéret : VTT, BMX, etc

INFO : 05 55 61 97 90 OU WWW.CREUSE-OXYGENE.COM

DIVERS

LES 20 JUIN, 20 JUILLET, 20 SEPTEMBRE 2011

Fontanières

Conférences à la ferme

Conférence sur la culture du safran (crocus sativus) son histoire, les différentes étapes de sa transformation, présentation des produits au safran (thés ou petits sablés)

Accueil du public à partir de 14h15

INFO : 05 55 82 35 40 OU WWW.SAFRANDEFRANCE.FR

DU 11 AU 13 JUIN 2011

Masgot

Animations sur le thème de la pierre

Stage de découverte et d'initiation à la sculpture sur pierre, granit ou calcaire – Des promenades vous sont également proposées tout l'été dans ce charmant village sculpté

INFOS : 05 55 66 98 88



DU 17 AU 19 JUIN 2011

Aérodrome de Montluçon-Guéret

9ème édition du Fly in LFBK

Depuis 2 ans, l'aérodrome de Lépaud rassemble des passionnés de l'aviation. C'est l'occasion unique pour le public de venir admirer plus de 250 avions hors du commun, venus de France, de Belgique, de Suisse et de Hollande, et d'assister à un meeting aérien le samedi 18 juin

INFO : 06 80 38 74 07 OU 06 11 73 33 29

DIMANCHE 19 JUIN 2011

Bourganeuf

Rallye Touristique

« le patrimoine caché »

Une manière originale pour découvrir Bourganeuf et ses environs, son patrimoine caché, avec des jeux et des énigmes

INFOS : 05 55 64 12 20

DU 27 AU 30 JUIN 2011

Mérinchal

Stage d'herboristerie pratique

Ateliers pratiques d'herboristerie : apprenez à identifier, cueillir et préparer les plantes

Jardin des Herbes de Vie – du lundi 10h00 au jeudi 17h30 – sur réservation

INFO : 05 55 67 23 25



DU 1ER JUILLET AU 26 AOÛT 2011

Moutier d'Ahun

Les Vendredis de la Bergerie

Exposition de gravures, peintures et sculptures de Ricardo Licata (vernissage le 1er juillet avec Thierry Bourguignon) et plusieurs concerts rock et jazz, avec notamment Rock Daddy Suger Club Band – Lecture de textes d'Olivier Rolin, par Stéphane Godefroid

Tous les vendredis à 21h00

INFO : 05 55 62 55 93 (OT) OU WWW.AHUN-CREUSE-TOURISME



DU 2 JUILLET AU 4 SEPTEMBRE 2011

Guéret

Nocturnes au Labyrinthe Géant

A la lueur de votre lampe de poche, orientez-vous dans le labyrinthe végétal permanent le plus grand au monde

Tous les lundis et jeudis de 20h30 à minuit

INFO : 05 55 41 01 97 OU WWW.LABYRINTHE-GUERET.FR



DU 6 JUILLET AU 10 AOÛT 2011

Sainte-Feyre – Parc Animalier

Les Bruits de la nuit

Une balade nocturne au cœur du parc, le long des enclos, pour écouter le chant des loups et apprendre à identifier les autres animaux nocturnes

Tous les mercredis à 21h00

INFO : 05 55 52 14 29 OU WWW.LESMONTSDEGUERET-TOURISME.FR

DU 7 JUILLET AU 25 AOÛT 2011

La Brionne

Visite guidée du Jardin Val Maubrun

Val Maubrun est "un paysage jardiné" au relief très accentué. Le jardin est construit dans un grand vallon, sous les arbres, où jouent ainsi l'ombre et la lumière

Visite tous les jeudis de l'été – sur inscription

Jardin Val Maubrun – 17h00

INFO : 05 55 52 14 29 OU WWW.LESMONTSDEGUERET-TOURISME.FR



LES 8, 9 ET 10 JUILLET 2011

Evaux-les-bains

XIVème Festival de Rock & Motos Route 996

Grand rassemblement de motos, avec concerts rock gratuits

INFO : 06 14 75 04 98 OU WWW.ROUTE996.COM

LES 16 ET 17 JUILLET 2011

Chéniers

12ème Marché de Potiers

35 maîtres potiers de France et d'Europe exposent leurs œuvres de la vente : faïence, grès, raku, etc – Mais aussi projection d'un film, conférence, ateliers participatifs, randonnée sur l'histoire de Chéniers le dimanche

Ecomusée de la Tuilerie de Pouigny – de 10h00 à 18h00

INFO : 05 55 62 19 61 OU WWW.TUILERIE-POULIGNY.COM

DIMANCHE 31 JUILLET 2011

Saint-Pardoux-Morterolles

A la découverte des mystères d'Augerolles

A la découverte de ce lieu empreint de mystères...

INFO : OT 05 55 64 12 20

VENDREDI 5 AOÛT 2011

Saint-Pardoux-Morterolles

La nuit des lucioles

Un jeu de piste sur le site des cascades d'Augerolles

Cascades d'Augerolles – 19h00

INFO : OT 05 55 64 12 20

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA CREUSE DU 30 MAI AU 30 SEPTEMBRE 2011



L'ordre de Malte en Creuse

Guerriers, hommes de foi, figures légendaires, les Hospitaliers et Templiers ont fasciné la société occidentale depuis le Moyen Âge. Dans cet ordre qui prit rapidement le surnom de chevaliers de Rhodes, puis de Malte, des figures issues de notre actuelle Creuse ont joué un rôle de premier plan et l'exposition présentée actuellement par les Archives départementales de la Creuse se veut un rappel du souvenir de ces puissants personnages.

Intitulée « L'ordre de Malte en Creuse – La Croix et l'Épée », cette exposition évoque aussi le rôle structurant joué par les commanderies de Malte dans le paysage et l'économie de la Haute-Marche. Il en reste d'importantes traces et trois séquences s'attardent sur les commanderies de Bourgneuf, Maisonnisses et Paulhac, par exemple. Richement documentée et illustrée, cette exposition présente également quelques pièces rares, dont le gisant en granit de la commanderie de Maisonnisses, pièce unique en son genre dans la région.

Exposition visible jusqu'au 30 septembre 2011 aux Archives départementales de la Creuse (hall d'expositions), avenue Franklin Roosevelt, à Guéret. Entrée gratuite. Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 16h30. Renseignements au 05 44 30 26 50.

LES 6 ET 7 AOÛT 2011

Saint-Marc-à-Loubaud

Festival de cinéma du monde paysan

Documentaires, films de fiction, courts-métrages, mais aussi marché de pays, conférence

INFO : 06 81 99 50 82



DU 7 AU 11 SEPTEMBRE 2011

Guéret / Forêt de Chabrières

Forêt Follies : au cœur de la forêt

Spectacles, animations, expositions, conférences, démonstrations d'artisans, au beau milieu de la forêt, de jour comme de nuit... – Pour l'édition 2011, venez dormir dans les arbres ou assister au concert de Soldat Louis

INFO : 05 55 61 97 90 OU WWW.FORETFOLLIES.COM

SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2011

Bourgneuf

Les Médiévales du sultan Djem

Manifestation qui rend hommage au prince Djem, exilé ottoman : animations théâtrales et musicales, marché, exposition, visites guidées de la tour Zizim...

INFO : 01 05 55 64 12 20

EXPOSITIONS

DU 2 AVRIL AU 30 OCTOBRE 2011

Saint-Sulpice-les-Champs

Entre Creuse et Afrique : à la découverte de 3 univers

Poteries artisanales et locales, photographies uniques, sculptures en bronze, bijoux et art burkinabais sont exposés à l'Espace Eugène Jamot – Entrée libre

INFO : 05 55 67 63 57

DU 11 JUIN AU 2 OCTOBRE 2011

Fresselines

« Sur les pas de Monet... Sur les pas de Cézanne ... »



Exposition des œuvres de Jean Triolet

Espace Monet Rollinat – du 11 juin au 3 juillet et du 5 septembre au 2 octobre – les week-ends de 14h30 à 18h30 – du 4 juillet au 4 septembre tous les jours de 14h30 à 18h30

INFO : 05 55 89 24 61 OU WWW.PAYSUNOIS.FR

DU 17 JUIN AU 18 SEPTEMBRE 2011

Guéret

Exposition Jacques Barraband, peintre d'oiseaux sous Napoléon 1^{er}

Tapisseries d'Aubusson, vases de Sèvres, peintures, aquarelles ou bien encore gravures à découvrir !

Musée d'art et d'archéologie de Guéret

INFO : 05 55 52 96 35 OU WWW.VILLE-GUERET.FR



DU 1^{ER} JUILLET AU 31 AOÛT 2011

Guéret

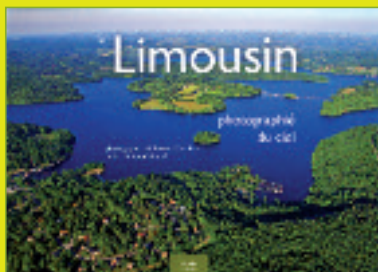
Alain Peynichou

Exposition d'été sur les créations artistiques d'Alain Peynichou

Chapelle de la Providence, avenue de la Sénatorerie – Ouvert tous les jours de 14h00 à 18h00 – Entrée libre

INFO : 05 55 52 96 35

Et aussi...

« LE LIMOUSIN
PHOTOGRAPHIÉ DU CIEL »

Photographies : Francis Gardeur
Textes : Franck Linol
Geste Editions ; 328 pages ; 45€

C'est « le » beau livre sorti au printemps et consacré à notre région. Le Limousin photographié du ciel, ce sont plus de 300 pages et 200 photographies aériennes réalisées en ULM par Francis Gardeur, elles-mêmes illustrées par les textes parfois décalés de Franck Linol.

L'ensemble propose notre région sous un angle inédit, département par département, ville par ville et village par village, sans oublier les effets graphiques surprenants que la nature peut proposer.

« LES NOUVELLES AFFAIRES
CRIMINELLES DE LA CREUSE »

Par Vincent Brousse et Philippe Grandcoing
Aux éditions De Borée ; 336 pages ; 24,90€

Au fil de 26 histoires, écrites à la manière de nouvelles policières, Vincent Brousse et Philippe Grandcoing font revivre les passions villageoises, les amours



impossibles, les sordides questions d'argent, les drames de la misère et les blessures d'orgueil qui ont conduit hommes et femmes de tous milieux devant les Assises de Guéret. En l'occurrence, les deux professeurs d'histoire et chercheurs, spécialistes des XIX^e et XX^e siècles, en donnent pour leur comptant d'émotions aux amateurs du genre.

BDC

Les coups de cœur

Service du Conseil Général, la Bibliothèque Départementale de la Creuse est le service public chargé de développer la lecture dans le département, à travers la constitution de collections, la création de bibliothèques, la formation ou encore l'animation culturelle. Des professionnels passionnés, qui vous font partager leurs coups de cœur.

ALBUM À PARTIR DE 8 ANS

La légendaire
histoire des douze
sœurs Flûte

Les châtelains Flûte ont douze filles, chacune avec une personnalité différente. Mais un jour à leur surprise, le couple donne naissance à un garçon. Cet album un peu zinzin, au

ton résolument décalé, présente une histoire sans queue ni tête, mais tellement sympathique... et drôle ! Le livre est d'ailleurs illustré dans un style frais, humoristique et énergique qui renforce l'ambiance loufoque du texte.

La légendaire histoire des douze sœurs Flûte / Vincent Cuvellier ; illustrations, Ronan Badel – Gallimard Jeunesse Giboulées, 2010 – 14,50€

DOCUMENTAIRE

Kessel :
le nomade éternel

Grand reporter au Point et écrivain voyageur, Olivier Weber rend hommage à son illustre prédécesseur dans cette très belle biographie illustrée de nom-

breuses photographies. De Dakar aux colonies juives, de l'Espagne à l'Afghanistan en passant par le Kenya, le Rwanda et la Birmanie, cet album invite à découvrir les paysages et les voyages qui ont marqué Kessel. Il propose également une traversée du XX^e siècle à travers le regard de ce chroniqueur du monde.

Kessel : le nomade éternel / Olivier Weber – Arthaud, 2006 – 30€

BANDE DESSINÉE

Lone Wolf & Cub
(vol.28)

Il aura fallu six longues années pour voir enfin la conclusion de cette fabuleuse saga historique écrite par le maître Kazuo Koike (Crying Freeman, Lady Snowblood) : encore quelques

« herbes » à arracher et la quête sanglante du loup solitaire touchera à son but. Ogami Itto, ancien exécuteur shogunal, vaincra-t-il son ennemi juré, le redoutable Retsudo Yagyū, responsable de la destitution de son rang et de la mort de son épouse ?

Lone Wolf & Cub, volume 28 – Le trône de lotus – Koike / Kojima – Panini Manga, 2010 – 11,95€

En application de l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression libre est réservé aux groupes d'élus de l'Assemblée départementale.

GROUPE DE LA GAUCHE UNIE

Encouragement à poursuivre



A l'occasion des dernières élections cantonales, les Creusois ont renouvelé leur confiance à l'équipe majoritaire en place depuis 2001.

Avec un rapport de forces qui s'établit à 18 élus pour la Gauche Unie et 9 élus pour l'opposition, nous nous retrouvons dans la configuration de 2004, date de renouvellement de la

même série de cantons qu'en 2011.

Après la débâcle de la liste conduite par Jean Auclair aux Régionales de 2010 (5 élus de gauche contre 2 élus de droite), les Creusois ont vigoureusement confirmé leur appréciation positive sur l'action conduite par Jean-Jacques Lozach et sa majorité. Ils n'ont pas souhaité briser une dynamique globale qui commence à obtenir des résultats dans les domaines routiers, économiques, de l'attractivité

territoriale, du dynamisme culturel et de la solidarité sociale. Protéger, innover, préparer l'avenir, rassembler, voici les maîtres mots du projet que nous construisons en faveur des Creusois.

Malheureusement, nous déplorons l'utilisation par la droite à des fins propagandistes de sa tribune du magazine du premier trimestre 2011. D'autres échéances électorales se profilent à l'horizon ; soucieux de respecter les Creusois, nous garderons notre sang-froid. Nous ne céderons pas aux attaques personnelles et aux insinuations perfides. Notre conception de la politique exclut ces pratiques. Notre seule préoccupation : vous êtes utiles. Cette publication en est une nouvelle illustration.

Jean-Luc LÉGER

Président du Groupe de la Gauche Unie

GROUPE DE LA DROITE RÉPUBLICAINE

A gauche : amour toujours ?



A gauche, la saison des élections c'est la saison des amours.

Mars 2010, élections régionales : mariage de la Gauche Unie. Victoire électorale et la vie des jeunes mariés creusois commence à Limoges. Sauf que les sujets de mésentente ressurgissent comme celui de la Ligne Grande Vitesse aujourd'hui.

Les élus creusois PS Armelle Martin, Gilles Pallier et Sylvie Vaugelade-Aucouturier ont voté pour le financement de la ligne Tours-Bordeaux, prémisse de la réalisation du tronçon Limoges-Poitiers. Ils cautionnent ainsi l'arrêt de la ligne historique POCL, condamnant la Creuse à l'enclavement et la gare de La Souterraine à la fermeture. Pour les élus de gauche, la maîtresse limougeaude semble avoir de plus beaux atouts que la légitime creusoise. Cette infidélité politique est une double trahison envers l'aménagement territorial de la Creuse et envers les électeurs creusois. Mars 2011, élections cantonales : remariage de la Gauche Unie. C'est fou comme on s'aime à gauche en période électorale. Pourtant, cette belle union perd sur 5 cantons où

nous présentions des candidats : Valérie Simonet à Auzances, Nicolas Simonnet à Chambon et même à Ahun et à Châtelus avec Jean Auclair et Gérard Gaudin, cantons outrageusement dragués par le PS. C'est également un total désamour que la gauche essuie avec l'échec de M. Moine à Aubusson où Jean-Marie Massias remporte le canton.

Enfin, c'est un adultère que Jean-Jacques Lozach essuie sur Bourgneuf, avec sa mise en ballotage par le candidat Franck Simonchautemps. Accroc au contrat de mariage pour le Président du Conseil Général qui, décidément mal aimé, devra se passer du Oui du conseiller général Philippe Breuil lors du vote pour la présidence du Département.

Les élections passées, la lune de miel laisse la place au fiel des manipulations socialistes. La gauche unie creusoise, ne résistant pas aux charmes limougeaude, connaît des problèmes de couple et à ce rythme, la tentatrice Région Limousin arrivera bien à ses fins : faire de la Creuse un espace à vocation récréative !

Les histoires d'amour finissent mal... en général...

Gérard GAUDIN

Président du Groupe de la Droite Républicaine

N
O
I
T
S
O
P
X
E

GUERET DU 30/05/11 AU 30/09/11

L'ordre de Malte en Creuse

« La Croix et l'Épée »

Exposition ouverte : du lundi au jeudi, de 8h30 à 17h00
et le vendredi, de 8h30 à 16h00.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA CREUSE
30, avenue Franklin Roosevelt - 23004 Guéret Cedex
Tél. 05 44 30 26 50 - archives@c23.fr - www.creuse.fr

